

NEUILLY
PLAISANCE
ÉCHOS

NEUILLY-PLAISANCE
Bien + qu'une ville

RENDEZ-VOUS les

14 - 21 et 24

Décembre

de 9 heures à 13 heures

au **CENTRE-VILLE**

100%
PLAISIR

- DOSSIER DU MOIS : ENSEMBLE, SOYONS VIGILANTS !
- 25^{ÈME} ANNIVERSAIRE JUMELAGE MONTGOMERY
- 1^{ER} SALON DU LIVRE JEUNESSE
- OPÉRATION "BIEN + QU'UNE VILLE"





- **ÉDITO / LE MOT DU MAIRE**..... 3
- **DOSSIER DU MOIS :**
ENSEMBLE, SOYONS VIGILANTS !..... 4 à 6
- **SPÉCIAL NOËL**..... 7
- **LA VIE NOCÉENNE**..... 8 à 18 et 23 à 25
- **NOËL DES COMMERÇANTS**..... 19 à 22
- **SORTIR À NEUILLY-PLAISANCE**..... 26 à 31
- **LES TRIBUNES POLITIQUES**..... 32
- **BLOC-NOTES**..... 33
- **À NOTER / LE LIVRE DU MOIS**..... 33
- **NOS COMMERÇANTS**..... 34 à 35
- **LES JEUX DU MOIS**..... 36
- **LE COURRIER DES NOCÉENS**..... 37
- **CINÉ “LA FAUVETTE” :**
LE PROGRAMME 38 à 39



Le programme Cinéma



“La Fauvette” Informations 01 41 53 34 98

Neuilly-Plaisance Échos

Le Mensuel des Nocéens
Hôtel de Ville
6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
01 43 00 96 16
Directeur de la publication :
Christian Demuyneck

Collaboration :
J.P. Favier, M. Barthel,
C. Girona, F. Traca,
C. Blondin, F. Rola.
Crédits photographiques :
Mairie de
Neuilly-Plaisance,
Fotolia.
Photos non-contractuelles.

PAO GRAVURE
IMPRESSION :
La Station Graphique
Z.I. les Richardets
14/16, rue du Ballon
93165 Noisy-le-Grand Cedex
Tél : 01 48 15 58 10
Imprimé sur papier recyclé.

Les Grands Rendez-Vous

- **Mardi 9 décembre**
À partir de 19h : Remise des prix de la Journée littéraire -
Salle des Fêtes
- **Vendredi 12 décembre**
De 20h30 à 22h30 : Lecture de textes sur la guerre 1914/1918 -
Bibliothèque municipale
- **Samedi 13 décembre**
De 9h à 19h : Collectes Alimentaires du Conseil des Jeunes - Dia
10h30 : Cérémonie commémorative Guerre de 1870-1871 au Cimetière
11h : Cérémonie commémorative Guerre de 1870-1871 au Monument
aux Morts 1870
À 11h30 : Inauguration du 1^{er} Salon livre Jeunesse - Salle des Fêtes
- **Dimanche 14 décembre**
De 9h à 13h : Opération “Neuilly-Plaisance : 100% Plaisir” -
centre-ville
9h à 13h : Collectes Alimentaires du Conseil des Jeunes - Dia
10h à 18h : 1^{er} Salon livre Jeunesse - Salle des Fêtes
- **Jeudi 18 décembre**
19h30 : Conseil Municipal - Salle des Mariages
- **Du vendredi 19 au dimanche 28 décembre**
Animations Noël-Centre-ville (dans la cour de la mairie)
De 8h30 à 19h sur toute la période : visite gratuite de la ferme
Les samedi 20 et 27 de 10h-13h/15h-18h
et les dimanche 21 et 28 de 9h-13h : Stands marrons, crêpes
et boissons chaudes
- **Vendredi 19 décembre**
20h30 : Concert Trop Plein de Sons - Espace Plaisance
- **Samedi 20 décembre**
De 9h à 13h Opération “Neuilly-Plaisance : 100% Plaisir” -
centre-ville
De 9h30 à 12h30 : animations de Noël des commerçants UCEAI+
sur la travée du marché
- **Dimanche 21 décembre**
De 9h à 13h : Opération “Neuilly-Plaisance : 100% Plaisir” -
centre-ville
De 9h30 à 13h : animations de Noël des commerçants UCEAI+
sur la travée du marché
- **Mardi 23 décembre**
De 10h à 18h30 : animations de Noël des commerçants UCEAI+ -
travée du marché
- **Mercredi 24 décembre**
De 9h à 13h : Opération “Neuilly-Plaisance : 100% Plaisir” -
centre-ville
De 9h30 à 12h30 : animations de Noël des commerçants UCEAI+
sur la travée du marché





“*Bien plus qu’une ville...*”

“ Vous attendez de notre ville qu’elle soit plus qu’un lieu de résidence, si agréable soit-il.

Mon ambition est aussi de faire de Neuilly-Plaisance un espace de rencontres et d’y créer les conditions d’échanges privilégiés.

Les commerces de proximité réouvrent dans le centre-ville, les associations n’ont jamais été aussi actives, les événements organisés par la ville rencontrent des succès qui ne cessent de se confirmer. À l’heure d’une dématérialisation et d’une forme de déshumanisation croissantes, nous ne pouvons que nous en réjouir.

Ce dynamisme qui fait battre le cœur de notre ville, je souhaiterais l’entretenir et le décupler. C’est l’objectif que va poursuivre l’équipe municipale en déployant un florilège de services et d’animations pour que tous les Nocéens, petits et grands s’approprient pleinement notre ville.

Les dimanches 14 et 21 décembre et le mercredi 24 décembre, toutes ces actions auront pour but de faire de vos sorties en ville et de vos courses un vrai plaisir.

En cette période propice au rapprochement des êtres qui vous sont chers, je vous souhaite de belles fêtes de fin d’année et vous invite à la rencontre des uns et des autres.

Faisons ensemble de notre ville un lieu de partage et d’amitié. ”

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK

LE DOSSIER DU MOIS : ENSEMBLE, SOYONS VIGILANTS !

En Seine-Saint-Denis, à l'instar de l'ensemble du pays, les cambriolages, sont, chaque année, en constante augmentation et cela, même si les récentes déclarations du Gouvernement, découlant d'un nouveau système de calcul, annoncent le contraire.

Or, la Sécurité des Biens, tout comme celle des personnes, constitue l'une des priorités de notre Ville. À Neuilly-Plaisance, les chiffres annuels restent stables et ne reflètent donc pas l'augmentation nationale. Mais des statistiques d'ensemble n'ont jamais réglé les cas individuels et comment parler statistiques à un Nocéen victime d'un cambriolage ?

Il convient donc se mobiliser afin de pouvoir aider, par notre vigilance et nos actes, la Police nationale et les agents de la Police municipale.



LES 4 POINTS À RETENIR :

1. EFFECTUER DES ACTES SIMPLES :

Même si les effectifs de Police municipale et nationale, très mobilisés effectuent un travail efficace, les pratiques actuelles des cambrioleurs ne peuvent être déjouées par le seul renfort, même 24h/24 des patrouilles de Police.

Il faut savoir que les voleurs opèrent le plus souvent la nuit, même lorsque les habitants sont présents à leur domicile.

Ils fuient par les jardins, les terrains vagues, les zones boisées, la rue située derrière l'habitation...

Aussi, les patrouilles de Police, aussi nombreuses et régulières que possible, peinent-elles à repérer les voleurs en action. Il faut donc s'efforcer de se prémunir soi-même et d'être vigilant.

1. Fermez vos portes et vos fenêtres même si vous vous absentez peu de temps et pensez également à verrouiller votre garage, votre cave, votre abri de jardin... ;

2. Equipez vous d'un système d'alarme, ce qui est particulièrement dissuasif et efficace en cas d'intrusion, d'autant qu'il pourra être activé même si vous êtes présent chez vous et de préférence relié à une Centrale ;

3. Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité réelle. Même si la personne vous présente une carte de police, n'hésitez pas à contacter le Commissariat pour vérification ;

4. Méfiez-vous également des appels téléphoniques intempestifs de repérage lorsque votre interlocuteur vous interroge sur votre domicile ou sollicite de pouvoir vous y rencontrer ;

Dans le cas où vous prendriez tout de même un rendez-vous avec cette personne, avertissez la Police municipale afin que celle-ci soit présente pour repérer les "visiteurs" ;



5. En cas d'absence durable, avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence et pensez à déclarer celle-ci 8 jours à l'avance en remplissant le formulaire "Opération Tranquillité Vacances" auprès de la Police municipale ;
6. Ne laissez pas les clés de votre domicile sous le paillasson, dans la boîte à lettres ou dans un pot de fleurs ;
7. N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés ;
8. Si vous êtes un Senior isolé, remplissez le formulaire "Opération Tranquillité-Seniors" et prenez contact avec la Police nationale à Neuilly sur Marne. Les policiers seront ainsi avertis de votre situation et prendront les mesures en conséquence.

2. ADOPTER UN COMPORTEMENT VIGILANT :

Chacun d'entre nous doit mettre sa vigilance et son sens de l'observation au service de tous.

Il y a lieu de s'efforcer d'empêcher les faits délictueux en signalant tout comportement ou présence suspects et en alertant immédiatement la Police municipale et/ ou la Police nationale.

Pour tout individu suspect par son attitude ou sa présence, observez tout ce qui pourrait permettre son repérage par la Police : taille, corpulence, âge, type, immatriculation du véhicule, direction de déplacement de l'individu.

Méfiez-vous des démarcheurs se présentant chez vous, des personnes prétendant être des agents ERDF ou autres, vous proposant d'effectuer des travaux de jardin ou autres, vendant des calendriers au moment des étrennes... Leur imagination est grande !

Ne répondez pas à leurs sollicitations et prévenez la Police municipale pour repérage.

3. UNE VIGILANCE CITOYENNE :

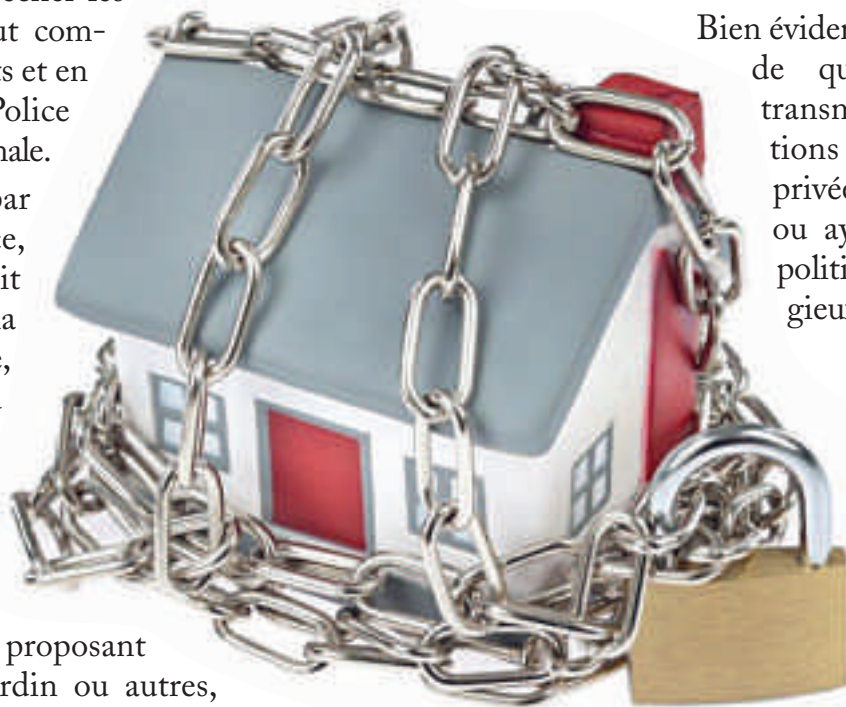
Christian DEMUYNCK et **Josette PELISSIER**, Maire-Adjoint délégué à la Sécurité agissent actuellement avec la Police nationale pour la mise en place d'une "Vigilance citoyenne", en partenariat avec la Préfecture de Seine-Saint-Denis.

Le "Réfèrent de quartier" entretient des contacts de proximité avec les Nocéens de son quartier et son rôle est de transmettre immédiatement des informations aux Polices municipale et nationale, concernant tout ce qui peut vous inquiéter.

Plus précisément, sa mission consiste à :

- Relever tout fait anormal observé sur la voie publique dans son quartier (par exemple une présence inhabituelle et persistante de véhicule ou d'individu qui rôde) ;
- Contribuer à surveiller, avec son accord, le bien d'un voisin absent pour une période donnée ;
- Être le contact "officiel" direct d'un agent de la Police nationale du Commissariat de Neuilly-sur-Marne désigné à cet effet.

Bien évidemment, le réfèrent de quartier ne peut transmettre d'informations concernant la vie privée de son voisinage ou ayant un caractère politique, racial ou religieux.



4. DES RÉSULTATS SIGNIFICATIFS :

Avant même la mise en place de ce dispositif, ces mesures de vigilance des Nocéens ont déjà montré leur efficacité.

En voici quelques exemples :

- En juin, l'appel téléphonique d'un Nocéen du Plateau d'Avron à la Police municipale, signale la présence d'un véhicule roulant à faible allure et semblant observer les habitations. Les policiers municipaux se rendent sur les lieux et rencontrent le véhicule qui quitte le secteur.
- Fin octobre, un riverain du Village de Plaisance nous prévient qu'un véhicule stationne longuement avec 3 personnes à bord, semblant observer les lieux. La Police municipale se rend alors dans la zone et repère le véhicule. Celui-ci grille un stop puis brûle un feu rouge. La police municipale relève le numéro d'immatriculation du véhicule et communique celui-ci au Commissariat de Neuilly-sur-Marne qui poursuivra les investigations, d'autant que le véhicule ayant quitté la ville, la Police municipale ne peut plus intervenir.
- Au mois de mars, sur appel d'un riverain, la Police municipale s'est déplacée à minuit et demi auprès d'un véhicule stationné depuis un certain temps et dont le chauffeur semblait observer le voisinage. Il s'agissait en fait d'agents de la police nationale, eux aussi en surveillance.

Les numéros :

Police Municipale :

- 01 43 00 96 16 (Mairie de Neuilly-Plaisance 24h/24)

Commissariat de Police (Neuilly-sur-Marne) :

- 01 56 49 10 10
- 17

Accueil au Commissariat de Neuilly-sur-Marne :

- Ouvert 7j/7 et 24h/24
- De 9h à 12h et de 14h à 19h, du lundi au vendredi :
 - Entrez, un Agent d'Accueil vous reçoit et vous oriente
- De 12h à 14h et de 19h à 9h, du lundi au dimanche et jours fériés :
 - Sonnez, un policier vous ouvre la porte et vous répond.

Les Phrases :

“La Ville met tous les moyens en terme d'effectifs et d'équipements pour préserver la tranquillité des Nocéens.

Mais, nous le savons, la Sécurité est l'affaire de tous et sans votre vigilance d'observation et de comportement, rien ne sera possible.

Dans ce domaine, comme dans tous les autres, il nous faut donc “Agir Ensemble” pour préserver le Neuilly Plaisance que nous aimons”.

Christian DEMUYNCK



AU PROGRAMME DE VOTRE NOËL DES COMMERÇANTS UCEAI+ 2014

Cette année, vos commerçants UCEAI+ ont tout mis en œuvre pour vous faire plaisir. Tour d'horizon des festivités UCEAI+ :

• **Petit train gratuit à travers la ville**

Circulant en continu aux mêmes horaires que les animations UCEAI+ (excepté le mercredi où le petit train ne circulera pas), il vous emmènera sur les différents lieux d'animation en toute tranquillité. Arrêt toutes les 30 minutes.

• **Tirage au sort avec de gros lots !**

4 places pour les parcs Disneyland Paris, une tablette numérique, une trottinette. Tentez votre chance en remplissant et déposant une carte privilège (*voir détail carte privilège ci-dessous*) dans l'urne située au stand UCEAI+ dans la Travée du marché entre le 20 et le 24 décembre. Le tirage au sort aura lieu le dimanche 11 janvier à 11h30 dans la Travée du marché.

Et plein d'autres plaisirs pour jouer ou à déguster :

• **Jeux en bois géants**

Stratégie, réflexion, habileté... Petits et grands, venez tester vos aptitudes en vous confrontant à une vingtaine de jeux en bois originaux aux dimensions surprenantes.

• **Photos personnalisées avec le Père Noël (de 11h à 12h30)**

• **Stands de pop corn et barbe à papa**, incontournables pour des festivités de Noël réussies, ils font bien sûr partie de la fête cette année encore.

• **Décorations de boules de Noël**

Cette année, vos commerçants UCEAI+ souhaitent révéler l'artiste qui sommeille en votre enfant. Pour ce faire, ils fourniront pinceaux et peintures pour décorer des boules de Noël à remettre au Père Noël entre le mercredi 24 décembre entre 11h et 12h30 en échange d'un petit cadeau surprise.

Pour participer à toutes ces festivités à des tarifs imbattables, procurez vous la "carte privilège" : **une carte = deux fois plus de plaisir.**

Cette carte vous donne accès à des tarifs préférentiels pour bénéficier des jeux et des friandises sur les lieux d'animations UCEAI+. (3 euros jusqu'au 19 décembre* chez vos commerçants UCEAI+, 5 euros sur les lieux d'animation).

**voir conditions d'achats chez chacun de vos commerçants UCEAI+ participant à l'opération.*

Encore plus fort, vos commerçants UCEAI+ vous proposent des réductions renversantes dès à présent !

Retrouvez toutes ces promotions sous forme de bons de réduction sur le site de la ville www.mairie-neuillyplaisance.com



"Noël des commerçants UCEAI+"

Du 20 au 24 décembre 2014

"Le Noël des commerçants UCEAI+ 2014"

Dans la Travée du marché

Les samedi, lundi et mardi de 10h à 18h30

Le dimanche de 9h30 à 13h

et le mercredi de 9h30 à 12h30

(le samedi 20 décembre, les animations

auront également lieu sur la place

Stalingrad, au Plateau d'Avron et sur

le boulevard Gallieni à la Maltournée)

UN NOËL CHALEUREUX À NEUILLY-PLAISANCE

Cette année, pour les festivités de Noël, la ville de Neuilly-Plaisance vous réserve un programme convivial pour petits et grands.

En plus de la visite gratuite de l'incontournable ferme et son cortège d'animaux qui prendront leurs quartiers dans la cour de la mairie, des revigorants stands de marrons et crêpes, vins chauds et autres boissons chaudes vous seront proposés.

La ferme sera présente en continu dans la cour de la mairie du vendredi 19 au dimanche 28 décembre.

Dégustations prévues le samedi 20 décembre de 10h à 13h et de 15h à 18h, le dimanche 21 et le mercredi 24 décembre de 9h à 13h.



LES NOCÉENS CÉLÈBRENT L'ARMISTICE DE 1918

C'est avec une ferveur particulière que se sont déroulées dans notre commune les cérémonies marquant à la fois le 96^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 et le 44^{ème} anniversaire de la Mort du Général De GAULLE.

Comme depuis des décennies, une messe à la demande du Souvenir Français était célébrée en l'Église St Henri.

Sous la présidence d'**André PELISSIER**, premier Maire-adjoint en présence d'élus municipaux, notamment de **Bertrand GIBERT**, conseiller municipal délégué à la Santé et au Protocole, de Mme la Commissaire de Police, de **Jean-Pierre PEGURRI**, ancien Maire-adjoint, chargé de mission auprès du Maire, des présidents d'associations locales d'Anciens Combattants, du "Souvenir Français" et des Nocéens, s'est déroulée devant le Carré Militaire du Cimetière, la première des cérémonies de cette journée du Souvenir.

La deuxième cérémonie se déroulait devant la Stèle érigée à la mémoire du



anciens combattants locaux. Après le dépôt des gerbes et coussins, le recueillement, la Marseillaise, jouée par les membres de l'École de Musique municipale, notre hymne national était repris en chœur par les enfants.

Enfin, un cortège pédestre a rejoint l'Hôtel de Ville, pour la dernière cérémonie de cette journée du souvenir. En salle des Fêtes, le traditionnel repas animé et dansant rassemblant quelque 160 convives s'est déroulé dans une excellente ambiance et a satisfait les présents.

Général De GAULLE.

À 11h00, devant le monument aux morts, nous ont rejoint 36 jeunes de la MCJ, portant tous sur leur poitrine le Bleuets. Après la lecture d'un message par un adolescent, le drapeau était hissé par le doyen des



LES JEUNES NOCÉENS S'ENFLAMMENT POUR LA FLAMME

Neuilly-Plaisance est situé sur le trajet de la Voie sacrée, cette route stratégique et logistique vitale qui desservait le champ de bataille de Verdun durant la 1^{ère} Guerre Mondiale. Chaque année, à l'occasion des événements commémoratifs du 11 novembre, la Flamme sacrée qui brûle

sous l'Arc de Triomphe à Paris est prélevée de son foyer le 30 octobre, pour être acheminée le long de cette voie par un relais pédestre jusqu'à la ville de Verdun le 1^{er} novembre.

Parce que le devoir de mémoire est indispensable à la bonne formation civique et citoyenne des petits nocéens, sous l'im-

pulsion de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), une trentaine d'enfants de la ville ont assisté au passage de la Flamme sacrée dans le quartier de la Maltournée, en présence de **Martine MOHEN DELAPORTE**, Maire-adjoint délégué à la Jeunesse et du conseiller municipal **Hervé PEREIRA**, délégué au Conseil des Jeunes.

Un moment solennel pour les enfants nocéens, marqué par une cérémonie commémorative sous l'égide des représentants des associations d'anciens combattants réunis pour l'occasion.



GÉNÉRATION CENTENAIRE



Nous avons pu noter, avec une vive satisfaction, la présence de nombreux jeunes à la cérémonie de commémoration de l'Armistice de la guerre 14-18 qui avait lieu le 11 novembre dans la cour de la Mairie.

Une grande action de sensibilisation au Civisme et plus encore, au Patriotisme, a été menée envers une quarantaine d'enfants de la MCJ, âgés de 8 à 10 ans, en amont de la cérémonie.

Celle-ci a consisté en l'élaboration d'un projet pédagogique par les membres de l'équipe de la MCJ qui s'est décliné en trois phases :

- À partir de la mi-octobre, une exposition de photos, de cartes et d'explications sur supports, a privilégié au descriptif du terrain des opérations, la vie quotidienne de familles dont le responsable était devenu un poilu au front.
- Un visionnage d'un numéro de documentaire de "C'est pas sorcier" a également eu lieu sur ce thème.

• Enfin, **Bertrand GIBERT**, Conseiller municipal délégué à la Santé et au Protocole, a pu engager un débat-questions sur le documentaire, avec les enfants présents, dont certains étaient accompagnés de leurs parents.

Le 30 octobre, en prémices de la manifestation du 11 novembre, ces enfants ont assisté au passage de la "Flamme sacrée" à la Maltournée, (*voir article p. 8*).

Cette action de sensibilisation pour des enfants dont le programme d'Histoire reprend cette période, consistait à leur donner le goût, à côté de l'École, à l'apprentissage de la Culture, de l'Histoire et au-delà aux matières scolaires.

Le respect des valeurs et des symboles, comme celui de l'Armistice, cette ode à une paix consentie, même si elle devait s'avérer n'être que provisoire.

Ces enfants sont, en quelque sorte les héritiers de cette période comme les légataires du Devoir de Mémoire.



Mais cette cérémonie du 11 novembre, aussi solennelle soit-elle, ne constitue pas un aboutissement pour les enfants. D'autres événements sont envisagés par la MCJ, en prolongement.

Enfin, le 14 novembre, le Maire a organisé, en présence de **Mehrez ASSAS**, Conseiller municipal délégué à l'Emploi et à la Formation et de **Magali GROSPAUD**, Conseillère municipale déléguée à la Maison de la Culture et de la Jeunesse, un goûter de remerciements aux enfants pour leur participation active et attentive à la cérémonie du 11 novembre.

25^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE AVEC MONTGOMERY

1. VINGT-CINQ ANS D'AMITIÉ INDÉFACTIBLE

En juin 1989, Neuilly-Plaisance se jumelait officiellement avec Montgomery, ville de 12 000 habitants située dans l'Ohio près de Cincinnati.

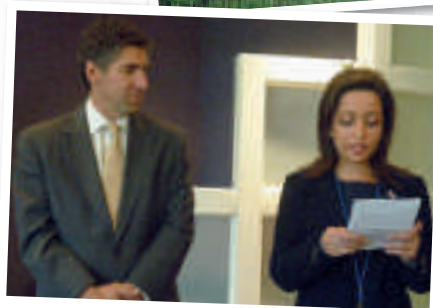
Depuis 1989, les deux communes ont mis en place une succession d'échanges culturels et linguistiques.

En 1990, une délégation composée d'anciens de Neuilly-Plaisance et de M.O.F. (Meilleurs Ouvriers de France) s'est rendue à Montgomery.

Pendant les deux années scolaires 1991-1992 et 1994-1995, deux groupes d'élèves du collège Jean Moulin ont participé à un séjour linguistique.

En avril 1998, une vingtaine de jeunes de la section football de Neuilly-Plaisance Sports sont partis à Montgomery, et ont ensuite accueilli leurs correspondants lors de la coupe du monde de football.

En 1999, Neuilly-Plaisance et Montgomery ont fêté leurs 10 ans de jumelage, et une délégation nocéenne est partie dans l'Ohio pour participer à cet anniversaire. Les élus et responsables municipaux ont été accueillis dans les services de la mairie pour étudier le fonctionnement d'une ville américaine. En retour, plusieurs stagiaires de notre ville-sœur ont séjourné en octobre 1999 à Neuilly-Plaisance, avec une délégation officielle



Todd STEINBRINK,
Maire de Montgomery et
Corinne DOMÍNGUEZ,
Maire-adjoint



pour comparer le mode d'organisation des deux villes.

En 2002, des professeurs américains ont été accueillis à Neuilly-Plaisance pour découvrir le fonctionnement de l'Education Nationale (visite d'écoles, collèges, lycées, universités et monuments de Paris).

L'échange retour a pu s'opérer au printemps 2005 où quelques enseignants et élus de Neuilly-Plaisance ont découvert à leur tour par le biais de visites d'établissements, la diversité du système scolaire américain.

En 2010, Neuilly-Plaisance et Montgomery ont fêté leurs 21 ans de jumelage. Une délégation de 16 résidents de Montgomery a été accueillie à Neuilly-Plaisance.

Le 8 mai 2014, à l'occasion du 69^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945, **Gary BLOMBERG**, ancien Maire de Montgomery accompagné de son épouse Ann, a présidé les cérémonies commémoratives dans notre commune.

Du 12 au 18 octobre 2014, une délégation de 19 élus, de représentants du collège et de membres de l'association des villes soeurs s'est rendue à Montgomery pour travailler sur une intensification des échanges selon trois axes de travail.

Ce séjour a été organisé par la ville et financé par l'association "Villes Sœurs".



*Plantation d'un érable rouge,
symbole de l'Amitié
entre nos deux villes.*



Todd STEINBRINK, Maire de Montgomery
et **André PELISSIER,** 1^{er} Maire-adjoint



Membres de la Commission des "Villes Sœurs"

3 DOMAINES D'ÉCHANGES HUMAINS ET DE PARTAGE

2. D'EXPÉRIENCES :

1^{er} axe : les échanges scolaires et universitaires

Plusieurs pistes sont à étudier :

- Organisation de "conversations" par système vidéo à distance avec une classe d'école primaire et/ou un groupe de centre de loisirs, à titre expérimental, sur plusieurs séances, pour favoriser l'apprentissage de la langue.
- Organisation de l'accueil de stagiaires américains dans des entreprises françaises.
- Organisation de la venue d'étudiants américains pour plusieurs mois ou une ou plusieurs années d'études en France en favorisant l'accueil et l'hébergement des étudiants

2^{ème} axe : l'entreprise, le commerce et l'artisanat

Plusieurs pistes sont à explorer :

- Des échanges interentreprises sur les différentes pratiques professionnelles
- Des formations ou stages en immersion (en France et aux États-Unis)
- L'organisation de l'accueil d'américains voulant se former dans divers domaines de l'artisanat, spécialité française
- La mise en place d'accueil d'apprentis

3^{ème} axe : les séniors et l'inter-générationnel

Plusieurs pistes sont à approfondir :

- Des échanges entre le Foyer de l'Amitié l'Escapade et les résidents de Twin-Lakes
- Des échanges entre résidents des maisons de retraite
- Des échanges entre scolaires et résidents des maisons de retraite
- Des échanges entre professionnels de santé
- En 2015 Accueil d'une délégation américaine conduite par **Todd STEINBRINK** et des membres du comité de Jumelage de Montgomery à l'occasion de la fête du 4 juillet au Plateau d'Avron.



André PELISSIER,
1^{er} Maire-adjoint
et **Mme BALLAH**,
professeur de français
à l'Université
de Cincinnati



3. CRÉATION DES "AMIS DE MONTGOMERY" :

À l'occasion des 25 ans de la signature de la charte de Jumelage entre Neuilly-Plaisance et Montgomery, **Christian DEMUYNCK** a décidé de créer les "Amis de Montgomery".

En effet, afin de développer les projets concernant les 3 domaines décrits ci-contre, notre ville sera amenée à accueillir des habitants de Montgomery pour des séjours de travail, de stage ou de loisirs.

La création des "Amis de Montgomery" répond donc au désir de notre ville de favoriser leur séjour et de faciliter leur intégration, grâce à l'action de bénévoles nocéens et dans le cadre d'un accompagnement tutorial aux Américains séjournant à Neuilly-Plaisance.



Travaux réalisés par les étudiants de français à l'Université de Cincinnati



Délégation de Neuilly-Plaisance



Chorale de l'école E.H. GREENE

NEUILLY PLAISANCE A EU SON "OCTOBRE ROSE"

“O

ctobre Rose” a été un mois international de mobilisation contre le cancer du sein. Cette initiative dédiée à l'information, à la prévention et à la recherche sur cette maladie fut prise il y a maintenant 10 ans. Le cancer du sein est le 1^{er} cancer et la 1^{ère} cause de décès par cancer chez la femme. En France, en 2012, près de 48 800 nouveaux cas et 11 886 décès ont été recensés. On estime qu'une femme sur huit sera confrontée à cette maladie au cours de sa vie.



Rencontre entre Mme **Josiane GARCIA**, Présidente Départementale de l'Association "Horizon Cancer" et **Corinne DOMINGUEZ**, Maire-adjoint délégué aux Affaires sociales, à la Solidarité, à la Santé, au Handicap et à la Petite enfance ainsi que les responsables du Centre Municipal de Santé et du CCAS, jeudi 20 novembre.

Ainsi des actions très diverses ont eu lieu en octobre comme des remises de prix "Ruban Rose" à des équipes de chercheurs et de soignants ou l'illumination de la Tour Eiffel en rose ou la traditionnelle course "La Parisienne", qui fut disputée un mois auparavant à Paris.

Neuilly-Plaisance a pris toute sa part, une fois encore, à cette grande cause nationale par l'intermédiaire du Centre Municipal de Santé. Le lancement de cette campagne "Octobre Rose", le 7 octobre a été relayé, le jour même sur le site internet, les tableaux lumineux de la ville, et par voie d'affichage et flyers mis à disposition au centre de santé, à l'initiative de **Corinne DOMINGUEZ**, Maire-Adjoint délégué



aux Affaires sociales, à la Solidarité, à la Santé, au Handicap et à la Petite enfance. Cet événement permet de mettre en avant les dépistages gratuits organisés par l'Institut National du Cancer, en partenariat avec l'Assurance Maladie (Cnamts), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et le Régime Social des Indépendants (RSI). Cette campagne s'adresse non seulement aux femmes entre 50 et 74 ans, (âges entre lesquels celles-ci ont le plus de risques de développer un cancer du sein et où le dépistage est le plus efficace), mais aussi aux femmes à risque aggravé de cancer du sein (hérédité).

Environ 150 000 cancers du sein ont été détectés grâce au programme de dépistage depuis les dix dernières années.

Plus d'une femme sur deux a participé au dépistage organisé du cancer du sein en 2012, soit près de 2 400 000 femmes âgées de 50 à 74 ans.

Par ailleurs, il convient de rappeler que ces dépis-

tages se déroulant tout au long de l'année, n'hésitez pas à en parler à votre médecin traitant ou à votre gynécologue.

Vous, ou un proche, êtes touché par le cancer, sachez qu'il existe à Neuilly-Plaisance, l'association "Horizon Cancer", qui assure des **permanences** à la Maison des Associations, sise 13 avenue Foch à Neuilly-Plaisance, le **4^{ème} lundi de chaque mois de 14 h à 16 h.**

Son action qui recouvre toutes les pathologies de cancers vise à apporter, grâce à l'action de bénévoles, une aide morale, administrative, juridique et financière aux personnes malades ou à leur famille mais ne traite pas des aspects médicaux.

- Aide morale : le malade et sa famille peuvent, en toute discrétion parler de leurs problèmes quotidiens ;
- Aide administrative : relation avec les administrations et les banques, au profit des malades ;
- Aide juridique : en cas de divorce ou de litiges du travail ;
- Aide financière : prise en charge de frais, après étude du détail de ceux-ci ou participation au paiement de loyers de malades en situation de précarité.

COLLECTE DES BOUCHONS D'AMOUR

V

- oici les chiffres de bouchons d'Amour collectés pour le mois d'octobre :
- 162 kgs pour le conteneur-dauphin de la Mairie
 - 42 kgs pour le conteneur-dauphin de la Piscine

Mais les plus jeunes Nocéens ne sont pas en reste !

Eux aussi, font montre d'une grande générosité en remplissant de bouchons, les conteneurs situés dans les écoles de la ville.

Voici les chiffres d'octobre pour les écoles de la ville :

Ecoles élémentaires :

- Cahouettes : 6 kgs
- Centre : 12 kgs
- Joffre : 12 kgs
- Victor-Hugo : 6 kgs
- Edouard- Herriot : 12 kgs
- Bel Air : 6 kgs

Ecoles maternelles :

- Paul Doumer : 18 kgs
- Victor-Hugo : 12 kgs
- Bel Air : 6 kgs
- Foch : 6 kgs
- Paul Letombe : 18 kgs.

Par ailleurs, un **Grand concours**, assorti d'un trophée et d'une récompense, sera organisé de janvier à juin 2015 entre les écoles maternelles et élémentaires volontaires mais aussi le Collège.





LE CONSEIL DES JEUNES SE MOBILISE

Lancée début novembre, à l'initiative d'**Hervé PEREIRA**, conseiller municipal délégué au Conseil des Jeunes et à "Trop Plein de Sons", le Conseil des Jeunes organise une grande collecte de vêtements et de jouets afin de venir en aide aux familles les plus démunies. Plusieurs points relais ont été mis en place afin de pouvoir déposer facilement les dons jusqu'au 19 décembre : l'Hôtel de Ville, la Bibliothèque municipale, le Centre Municipal d'Activités du Plateau d'Avron (CMA), les Centres de Loisirs et la Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ). Les dons récoltés seront remis à la **Croix Rouge Française**, pour les vêtements et à l'Hôtel Social 93, pour les jouets.

Le collège **Jean Moulin** de Neuilly-Plaisance s'associe à cette mobilisation en proposant un point relais-collecte de vêtements au sein de sa structure permettant aux collégiens, à l'équipe enseignante et aux personnels de déposer leurs dons.

En parallèle, vous pourrez retrouver les bénévoles lors d'une collecte alimentaire au profit des **Restos du Cœur** : les samedi 13 et dimanche 14 décembre dans votre DIA.

Nous comptons sur vous !

CONSEIL DES AÎNÉS

Le Conseil des Aînés a été créé par **Christian DEMUYNCK** en octobre 2009. Outre le Maire, qui en assure la présidence, celui-ci est placé sous l'égide d'**Evelyne BONGARD**, Maire-Adjoint délégué aux Affaires Générales, au Foyer de l'Amitié-l'Escapade, au Conseil des Aînés et à la Conciliation. Le Conseil des Aînés se compose de 14 membres.

Composé de "Sages", son rôle est de fournir un certain nombre d'idées empreintes de sagesse et de bon sens à la Ville.

Son action la plus représentative est d'aller à la rencontre des enfants des écoles maternelles (Paul Letombe et Léon Frapié), durant le temps scolaire ; à travers un partenariat entre la Ville et l'Inspection Académique, et de procéder à une lecture de contes. Les intervenantes sont : **Mmes Marie-Eve CHARPENTIER, Geneviève GAUDIER, Denise LEPETITCORPS, Jacqueline OGIER et Eliane TESTE** auxquelles on peut ajouter : **Mmes Jocelyne GAUVERIT, Liliane GREGORI et Marie-Luce ROSSI** qui ne sont pas membres du Conseil des Aînés.

Cette relation intergénérationnelle est particulièrement profitable aux petits comme aux aînés qui s'enrichissent alors de leurs différences et de leur complémentarité.



De gauche à droite :
**Mesdames G. GAUDIER,
M.E. CHARPENTIER,
D. LEPETITCORPS,
J. OGIER et E. TESTE.**

SÉJOUR À SIXT

Les classes de CM1 / CM2 de **Mesdames DANIEL et BESNAULT-SALUDEN**, de l'école élémentaire Victor-Hugo ont pleinement profité de leur séjour du 7 au 16 octobre dernier à l'Hôtel "le Choucas", propriété de la Ville à Sixt (Haute Savoie).

Les enfants ont pu ainsi découvrir la vie en groupe, la faune et la flore sauvages et cela dans un site pittoresque et naturel. Ils ont également pu s'émerveiller à la vue de la cascade du Rouget et visiter une fromagerie.



Les élèves de l'école élémentaire Victor Hugo en séjour à Sixt.

LES "WINNEUSES" AU RENDEZ-VOUS !

Le 12 octobre, les "Winneuses", l'équipe féminine de Tennis de Neuilly-Plaisance-Sports, sont devenues Championnes de France "Animation des raquettes FFT", à Arcachon.

Cette compétition réunissait en différentes phases, 1500 équipes, soit environ 10000 joueuses de plus de 18 ans, de non classé à 30/5 dans le format de jeu suivant : 2 simples et un double, chacun en un set, avec des balles intermédiaires.

La compétition s'est déroulée en trois phases :

- Départementale (ligue), dont la demi-finale s'est déroulée à Neuilly-Plaisance ;
- Inter-Ligue, avec 8 équipes qui étaient qualifiées pour la finale, soit 2 par zones, la France étant divisée en 4 ;
- Nationale enfin, qui eut lieu à Arcachon les 11 et 12 octobre. Les équipes en lice étaient les suivantes : Reims, Blagnac, Bordeaux, Dijon, Chatou, Paris Lagardère Racing, Puteaux et NPS Tennis.
- Le quart de finale fut remporté contre Blagnac (2/1 après le double décisif) ;
- La demi-finale fut gagnée sans appel contre Puteaux (3/0) ;



De gauche à droite : A. LADURE, C. TAILLARD, L. LEPPERT, C. LEBLOND.

Enfin, la finale fut remportée 2/1 par Neuilly-Plaisance contre le Paris-Lagardère, le double s'avérant être de nouveau décisif. **Franco MARASCO**, Président de la section Tennis et la Ville sont particulièrement fiers de leurs brillantes "Winneuses", toutes les 4 Nocéennes (dont 3 depuis toujours) et adresse toutes ses félicitations à **Charlotte TAILLARD, Adeline LADURE, Laura LEPPERT et Charlène LEBLOND**, les championnes de France, avec une mention pour **Maud FREDY** qui joua en double en phase de poule et à **Johanne KERLOC'H** pour son coaching.



LE MILLE-PATTES SE DISTINGUE !

Mis en place par la FFRandonnée, le Rando-Challenge est une compétition ludique qui mêle lecture de la carte, utilisation de la boussole, randonnée et culture générale. Il en existe deux niveaux, un niveau découverte ouvert à tous, licenciés ou non, et un niveau expert qui est en fait une compétition interclubs.

Dans le niveau "découverte", le parcours est plus ou moins balisé sur le terrain mais tracé sur la carte : il s'agit de passer celui-ci à une vitesse donnée, tout en cherchant des bornes disséminées sur le trajet et en répondant à des questions placées sur celles-ci.

Le niveau "expert" est un peu plus difficile : le tracé n'est pas du tout balisé sur le terrain, et il n'est pas entièrement tracé sur la carte remise au départ. A l'aide d'indications comme des azimuts ou des coordonnées GPS, il faut reconstituer les portions manquantes. De plus, la vitesse imposée est un peu plus rapide et il y a davantage de bornes et de kilomètres. Bien-sûr, l'utilisation de GPS ou de téléphones portables est totalement interdite.

Le 6 octobre dernier s'est déroulée à la Chapelle des Bois dans le

Doubs, la finale de la Coupe de France des Clubs de Rando-Challenge. Une équipe du Mille-Pattes composée de **Michel NATRELLA, Jean-Jacques TRUET, Alain BOYER et Bruno LAMAURT**, qualifiée pour l'épreuve a terminé brillamment à la troisième position de cette épreuve qui rassemblait 33 équipes venues de 14 régions différentes.

Plus récemment, le 26 octobre, s'est déroulé le 1^{er} Rando-Challenge organisé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Seine-Saint-Denis dans le Parc Départemental du Sausset. Parmi les

cinquante équipes présentes, sept équipes du Mille-Pattes représentant 28 adhérents, étaient alignées dans les deux épreuves. Dans la catégorie "expert", l'équipe composée de **Michel NATRELLA, Margot JAMBOU, Jeanne SULTAN et Jean-Jacques TRUET** a fini sur la plus haute marche du podium.



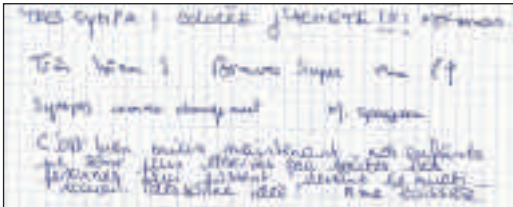
De gauche à droite : M. NATRELLA, M. JAMBOU, J. SULTAN et J.J. TRUET



De gauche à droite : A. BOYER, M. NATRELLA, B. LAMAURT et J.J. TRUET

LE MULTI-ACCUEIL DES RENOUILLÈRES FAIT PEAU NEUVE !

Après quelques jours des fêtes de fin d'année, le multi-accueil s'est paré de ses plus beaux atours pour le plus grand bonheur des enfants et des parents. Réalisé avec un film micro-perforé, ce nouvel habillage, offre à la structure une autre identité visuelle et assure aussi plus d'intimité à l'ensemble de ses utilisateurs tout en laissant parfaitement entrer la lumière. Le multi-accueil change de forme mais pas de fond. Alors pour les parents à la recherche d'un accueil complémentaire destiné aux enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe de professionnels qui le compose.



AVANT



APRÈS

Halte-jeux des Renouillères
9/11 rue des Renouillères
93360 Neuilly-Plaisance
01 43 00 77 78
multiaccueil@mairie-neuillyplaisance.com

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE AVEC "BOOSTE TA SCOLARITÉ"

Du 20 au 24 octobre se déroulait la 5^{ème} opération "Booste ta scolarité" destinée aux jeunes nocéens de 3^{ème} et de 2nde. Encadrée par un coach spécialisé, cette nouvelle action développée par la Ville de Neuilly-Plaisance à destination de la Jeunesse, avait pour objectif d'accompagner les stagiaires sur le chemin de la réussite scolaire et de l'autonomie personnelle. Plusieurs axes de travail ont été développés : apprendre à

gérer son stress et ses émotions, se motiver, développer la confiance en soi, savoir s'organiser et travailler avec méthode par le biais de jeux de rôle, de débats et de mises en situation.

"Cette semaine a été très enrichissante pour moi. J'ai appris à mieux me connaître par l'intermédiaire de jeux ludiques mais aussi à gérer mon stress et mes émotions grâce aux techniques de respiration." précise Camille, 14 ans.



Après une semaine studieuse, les jeunes stagiaires se sont vu remettre un diplôme par André PELISSIER Maire-adjoint délégué aux Affaires Scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire.

LES PETITS NOCÉENS VOYAGENT DEPUIS LEUR ASSIETTE

Du 13 au 17 octobre dernier, les élèves nocéens ont eu l'occasion de faire un tour d'Europe... des assiettes. Profitant de la semaine du goût, le prestataire de restauration scolaire Sodexo, en collaboration avec la municipalité, a décidé de faire voyager les papilles de nos chères petites têtes blondes en proposant chaque jour des plats typiques venus de nos voisins européens. Paëlla espagnole, glaces à l'italienne, sauté de bœuf allemand ou fish and chips anglais, les papilles des élèves ont eu le droit à tous les classiques culinaires européens.



FRANC SUCCÈS POUR LES COMMERÇANTS NOCÉENS

C'est en présence de **Rahima MAZDOUR** Maire-adjoint délégué au Commerce, à l'Artisanat et au Personnel et des "quelque" 500 visiteurs présents, que s'est déroulée la 2^{ème} édition de la Soirée de Valorisation du Commerce Nocéen, le lundi 3 novembre dernier à la Salle des Fêtes de la ville.

Lancée en 2013, à la suite du réaménagement de l'avenue du Maréchal Foch, cette soirée de valorisation a permis aux commerçants de la ville de présenter leur métier et leur savoir-faire à l'ensemble des Nocéens. Ces derniers ont pu découvrir la qualité et la diversité des commerces de Neuilly-Plaisance à travers les différentes enseignes représentées ce soir là : boulangerie, salon de coiffure, agence immobilière, boucherie, primeur, magasin de vêtements, librairie, restaurant, fleuriste, banque, artisans...

Réalisée en étroite collaboration avec l'association des commerçants de la ville, l'UCEAI+ présidée par **Alain MORENO**, cette soirée marque une fois de plus l'exception nocéenne.

Voici quelques images de cette deuxième édition pleine de découvertes, d'animations et de gourmandises.



Atelier de gravure sur verre et bouteille par "Nicolas"



Dégustations de spécialités fromagères par "Les fromages de Mary"



Session beauté des mains proposée par "L'Audé à la beauté"

Distribution de cadeaux par **Alain MORENO**, Président de l'association des commerçants UCEAI+ et directeur des agences immobilières "MORENO 2000".



CAFÉ DES PARENTS, ALLIER L'UTILE À L'AGRÉABLE

Samedi 15 novembre, l'équipe de la crèche Abbé Pierre, accueillait un groupe de parents pour une rencontre informative, mais néanmoins très ludique, autour du thème : l'accueil en multi-âges.

Organisées régulièrement, ces rencontres appelées "Café des parents" permettent aux familles d'échanger avec des professionnelles mais aussi d'autres parents sur leurs expériences et pratiques éducatives.

Lors de ce dernier rendez-vous, les parents se sont prêtés au jeu des "7 familles" en répondant à de nombreuses questions en lien avec l'accueil en multi-âges, le tout dans une ambiance très conviviale. Ces temps de discussion sont aussi l'occasion pour la



crèche Abbé Pierre de présenter les projets pédagogiques en cours et ceux à venir.



SALON DES ARTS CRÉATIFS : UNE 14^{ÈME} ÉDITION REMARQUABLE !

Les 15 et 16 novembre dernier, des centaines de Nocéens se sont rendus au traditionnel salon des Arts Créatifs organisé par la ville de Neuilly-Plaisance et le Lions Club Neuilly-Dhuys.

Cette année, la salle des Fêtes accueillait 35 exposants venus de toute la région pour présenter leurs créations : peinture sur vêtements et sacs, aquarelle, bijoux, broderie, décoration florale, patchwork, poterie... À quelques jours des fêtes de fin d'année, nombreux étaient ceux qui ont profité de ce week-end pour préparer des cadeaux originaux.

Lors de chaque édition, les bénéfices de ce salon permettent au Lions Club Neuilly-Dhuys de soutenir une action associative, caritative ou d'intérêt public.

Cette année, le Lions Club a remis à la Ville des panneaux "Si tu prends ma place, prends mon handicap" qui seront apposés devant les emplacements de stationnement handicapés dans notre commune.



De gauche à droite : **Martine LAMAURT** Conseillère municipale déléguée aux Associations, **Christian DEMUYNCK**, **Jocelyne et Pierre GAUVERIT** coordinateurs du salon et membres du Lions Club Neuilly-Dhuys, **Pierre LENARD** Président du Lions Club Neuilly-Dhuys, **Serge VALLEE** Maire-adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Formation.



15^{ÈME} SALON DES TERROIRS : UNE RECETTE VICTIME DE SON SUCCÈS

Cette année encore, le Salon des Terroirs a fait carton plein les 22 et 23 novembre. Fort de ses quelque 1300 visiteurs, cette manifestation s'affirme d'année en année comme un salon référence dans sa discipline au niveau régional. Ainsi, les vingt-cinq exposants présents ont fait apprécier des produits de qualité : vins, charcuterie, escargots, foie gras, truites fumées, salaisons des Vosges, produits corses. C'est à un véritable tour de France gastronomique auquel ont participé les visiteurs pour cette 15^{ème} édition.



Inauguration du Salon des Terroirs 2014 par **André PELISSIER** Maire-adjoint délégué aux Affaires Scolaires à l'Enfance et à la Restauration scolaire, **Rabima MAZDOUR** Maire-adjoint déléguée au Commerce, à l'Artisanat et au Personnel et **Charles CADET** Conseiller municipal délégué à l'Artisanat.

REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

Samedi 8 novembre 2014, **Christian DEMUYNCK** et des élus municipaux, en présence de **Mme MEUNIER**, secrétaire et trésorière de l'Amicale Départementale des Médailleurs de Travail 93 accueillent en salle des mariages des Nocéennes et des Nocéens récipiendaires de la médaille d'honneur du travail de divers échelons, de la promotion du 14 Juillet 2014.

Après une allocution de bienvenue, le Maire a agrafé sur les nominés la médaille concernée alors que le diplôme était remis par les maire-adjoints et conseillers municipaux. La représentante de l'A.D.M.T. 93 a prononcé quelques mots à l'adresse des médaillés, avant que les personnes présentes soient invitées à partager le "pot de l'amitié".

Le Maire félicite les nouveaux médaillés en présence de :
André PÉLISSIER, Maire-adjoint délégué aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire
Josette PÉLISSIER, Maire-adjoint délégué à la Sécurité
Serge VALÉE, Maire-adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Formation
Rahima MAZDOUR, Maire-adjoint délégué au Commerce, à l'Artisanat et au Personnel
Evelyne BONGARD, Maire-adjoint délégué aux Affaires générales, au Foyer de l'Amitié "l'Escapade", au Conseil des Aînés et à la Conciliation
Martine MOHEN-DELAPORTE, Maire-adjoint délégué à la Jeunesse
Hervé PEREIRA, Conseiller municipal délégué au Conseil des Jeunes et à "Trop Plein de Sons"
Mebrez ASSAS, conseiller municipal délégué à l'Emploi et à la Formation
Vanessa BOILEAU, conseillère municipale déléguée aux Centres de loisirs, aux Colonies de vacances et aux Classes transplantées
Armelle FAGLANI, conseillère municipale déléguée à la Restauration scolaire



Les Nocéens décorés de la médaille du travail pour leur investissement et leur dévouement dans l'exercice de leurs fonctions :

Médaille d'honneur du travail
Echelon : ARGENT
20 à 30 ans de travail

- Mme BEREND Corinne
- Mme BERTOLINO Michelle
- Mme BRESSOUD Caroline
- Mme BRODIER Sandrine
- Mme DRAOULEC Béatrice
- Mme GALANTE Delphine
- Mme GHERDOL Danielle
- Mme HOUZOT Corinne
- Mme LEIBOFF Janina
- M. LISSE Dominique
- Mme PIGNARD Caroline
- Mme SOARES Patricia
- M. STARY Michel
- Mme TELLE Catherine
- Mme TOBIA Maria
- Mme TRIEU Clarisse

Médaille d'honneur du travail
Echelon : VERMEIL
30 à 35 ans de travail

- Mme BOILEAU Catherine
- M. BROCAS Pierre
- M. BRUNEL Philippe
- M. DAZZI Michel
- M. DEGIEN Pascal
- Mme DEOTTO Fabienne
- Mme FIRPION Claudette
- Mme GHERDOL Danielle
- M. GOURAUD Eric
- Mme LEIBOFF Janina
- M. MOUTON Jean
- Mme QUENTIN Sophie
- Madame SEDEK Catherine
- Madame SOARES Patricia

Médaille d'honneur du travail
Echelon : OR
35 à 40 ans de travail

- Mme BARBOUTIE Jolanta
- M. CACCAMO François

- M. CALEGARI André
- M. COSTES Françoise
- Mme GHERDOL Danielle
- Mme GUEUX Maryse
- Mme FLEURY Michèle
- Mme JOUANNY Claudine
- M. LE METAYER Gilles
- Mme MARTINOT Laurence
- M. POUGEADE Gilles
- Mme TREILLARD Chantal
- M. VANNEREAU Pascal

Médaille d'honneur du travail
Echelon : GRAND OR
40 ans de travail et plus

- Mme ANDRIEU Dominique
- Mme GAU Marie
- M. GENET Michel
- M. GUIGONIS Bernard
- M. MERLHE Robert
- Mme VILLE Martine



LA CRÈCHE PIROUETTES CAHOUETTES MET LA MAIN À LA PÂTE

Par petits groupes de 4-5 enfants, la crèche Pirouettes Cahouettes s'est rendue à la boulangerie pâtisserie "La Panichette", pour la semaine du goût. Lors de cette sortie, les enfants ont pu visiter le fournil, et découvrir la fabrication du pain. Tous les sens des enfants ont été sollicités : l'ouïe avec les différents bruits des machines, la vue avec les différentes étapes de fabrication du pain, le toucher avec le pétrissage de la pâte, le goût avec la dégustation du pain et l'odorat avec les odeurs émanant du four. Très curieux et intéressés par cette nouvelle expérience, les enfants, en guise de souvenir, sont repartis chacun avec leur pain généreusement offert.



Atelier manuel pour une séance de pétrissage de la pâte orchestré par M. Hicham EL OMRI, gérant de "La Panichette"

Heureux, les enfants repartent avec du pain tout chaud qu'ils partageront avec leurs camarades.



La Panichette
 71 ter avenue du Maréchal Foch
 01 43 09 76 80
 Ouvert du lundi au dimanche
 de 7h à 20h (sauf mercredi)

Du
20
au
24
DÉCEMBRE



des
COMMERÇANTS
UCEAI+

Sur la travée du marché

**(Le samedi 20 décembre, les animations auront également lieu
sur le Plateau d'Avron et à la Maltournée.)**

Le samedi, lundi, mardi de 10h à 18h30
Le dimanche de 9h30 à 13h et le mercredi de 9h30 à 12h30

PROGRAMME

- **Petit train GRATUIT à travers la ville** (voir plan à droite)

Circulant en continu sur deux circuits différents aux mêmes horaires que les animations UCEAI+ (excepté le mercredi où il ne circulera pas), le petit train vous emmènera sur les différents lieux d'animation en toute tranquillité. Arrêt toutes les 30 minutes.

- **Tirage au sort avec de gros lots !**

4 places pour les parcs Disneyland paris, une tablette numérique, une trottinette. Tentez votre chance en remplissant et déposant une carte privilège (voir détail carte privilège ci-dessous) dans l'urne située au stand UCEAI+ sur la travée du marché entre le 20 et le 24 décembre. Le tirage au sort aura lieu le dimanche 11 janvier sur la travée du marché.

Des plaisirs à jouer ou à dévorer

- **Jeux en bois géants**

Stratégie, réflexion, habileté... Petits et grands, venez tester vos aptitudes en vous confrontant à une vingtaine de jeux en bois originaux aux dimensions surprenantes.

- **Photos personnalisées avec le Père Noël** (de 11h à 12h30)

- **Stands de pop corn et barbe à papa**

Incontournables pour des festivités de Noël réussies, elles font bien sûr parties de la fête cette année encore

- **Décoration de boules de Noël**

Cette année, vos commerçants UCEAI+ souhaitent développer l'artiste qui sommeille chez votre enfant. Pour ce faire, ils fournissent pinceaux et peintures pour décorer des boules de Noël à remettre au Père Noël le 24 décembre sur la travée du marché entre 11h et 12h30 en échange d'un petit cadeau.



- **Une carte privilège :**

- **une carte = deux fois plus de plaisir**

Cette carte vous donne accès à des tarifs préférentiels pour bénéficier des jeux et friandises sur les lieux d'animations UCEAI+. (3€ jusqu'au 19 décembre* chez vos commerçants UCEAI+ ou 5€ sur les lieux d'animations)

* Voir conditions d'achats avec les commerçants UCEAI+ participants.

Trajet du petit train



**ENCORE PLUS FORT, vos commerçants UCEAI+
vous proposent des réductions renversantes
dés à présent !**

**Retrouvez toutes ces promotions sous forme
de bons détachables sur le site de la ville
www.mairie-neullyplaisance.com**



ATELIERS "DROIT ET SANTÉ", DES PROFESSIONNELS VOUS RÉPONDENT !

Depuis un an, Le Service Emploi/Projet de Ville accueille régulièrement, dans le cadre d'un partenariat avec la CPAM, des ateliers "Droit et Santé" sur des thématiques liées à la maternité destinées aux futurs et jeunes parents.

Jeudi 6 novembre, des Nocéennes s'étaient rendues à l'atelier d'informations et d'échanges concernant "L'alimentation de la femme enceinte". Organisées par la Caisse primaire d'Assurance Maladie et avec la participation de la CAF, ces rencontres permettent aux participants d'obtenir des réponses précises de la part de professionnels.

Après une présentation des droits liés à la sécurité sociale (compte AMELI) et à la CAF (prime de naissance, prise en charge des frais de garde, ...), les participants ont pu échanger avec une diététicienne sur l'équilibre alimentaire de la femme enceinte.

Le 22 janvier 2015 à 9h, nouvelle intervention de la CPAM sur "L'alimentation du jeune enfant" et/ou "L'atelier FRIGO".

Pour plus d'informations sur ces rendez-vous, contactez le SEPV au 01 43 00 68 68.



BATTLE H-QUALITY 2015 : L'APPEL À CANDIDATURES EST LANCÉ !

Pour cette troisième édition du battle H QUALITY, qui se déroulera les 17 et 18 janvier 2014 à la salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance, l'association HEMAN présidée par Mme LUAMBO, étend son casting sur toute l'Europe pour vous proposer un show des plus explosifs !

Le samedi 17 janvier sera consacré au concours chorégraphique en danse hip hop. Cette partie du concours sera articulée autour de 3 catégories : Bronze (débutants), Argent (intermédiaires) et Or (confirmés). Le concours est ouvert à tous, sans limite d'âge.

Le principe : Pour chaque catégorie, il s'agira de sélectionner parmi des groupes de 4 à 8 membres, celui qui réalisera la meilleure chorégraphie, selon des critères prédéfinis. Seule restriction : la chorégraphie devra durer entre 2min50 et 3min. Money price : 500 €

Le dimanche 18 janvier sera quant à lui consacré aux Battles.

Battle 1vs1 en 3 disciplines : Break, Pop-pin' et Hip Hop. Money price : 500 €

Battle chorégraphique : Le concept de la Battle chorégraphique, tel qu'il a été pensé, est inédit en France car il n'existe



actuellement qu'une poignée de groupes de danse capable de relever le défi. Money price : 700 €

2 jours, deux jurys différents !

Pour les concours chorégraphiques, le jury sera composé des frères M'Passi. Ces 3 pionniers du hip hop, Richard, Claise et Eric M'Passi, sont passés maîtres de la musicalité.

Pour les Battles chorégraphiques et 1vs1, les compétiteurs danseront sous les regards experts de Bruce Ykanji, juge de la catégorie pop. Fondateur du "Juste Debout" et du "Paris Dance Delight", il est l'une des plus grandes références du Hip Hop.

Benji Kingz sera le juge de la discipline Break. Le plus incroyable des BBoys a fait son retour et ne cesse de faire parler de lui ! Fabbreezy sera le juge de la catégorie Hip Hop. Ce "dance performer" a pris sa place sur les podiums au Japon, aux États-Unis comme en France.

Pour être candidat, retrouvez les modalités d'inscriptions sur www.hquality.fr ou par mail à contact@battlehquality.fr.

Pour être spectateur, réservez vos places ! Tarif unique 10 €, billets en vente sur www.hquality.fr ou à l'accueil de la Mairie.



Finale battle chorégraphie 2014

FORMATION PREMIERS SECOURS : PARCE QUE CHAQUE MINUTE COMPTE

C'est dans les toutes premières minutes suivant un accident que tout se joue. À cet effet et parce que la mairie de Neuilly-Plaisance souhaite un personnel de santé qualifié, ont eu lieu, les 3 et 4 décembre, des formations aux premiers secours à destination des aides à domicile. Ces formations ont, en effet, lieu chaque mois, depuis plusieurs années. Cette démarche voulue par la municipalité, vise à acquérir les bons réflexes et à obtenir les informations nécessaires en cas d'accident.



LA MAGIE DE NOËL S'EMPARE DU CINÉMA "LA FAUVETTE"

Dimanche 21 décembre à 14h, le cinéma "La Fauvette" vous propose un ciné-goûter aux couleurs de Noël. Un programme de deux films d'animation, adaptés de l'œuvre de Raymond Briggs.

L'OURS

Lors d'une sortie au zoo, une petite fille perd son ours en peluche dans l'enclos d'un ours polaire. Elle s'endort le soir pleine de tristesse. À sa grande surprise, l'ours polaire vient lui rendre sa peluche dans la nuit.

LE BONHOMME DE NEIGE ET LE PETIT CHIEN

Un petit garçon est triste d'avoir perdu son chien. L'hiver venu, il décide de construire un bonhomme de neige ainsi qu'un petit chien en souvenir du sien. À la nuit tombée, les deux personnages en neige prennent vie et entraînent le petit garçon dans un merveilleux voyage au pays du père Noël.

Suite à la projection, un goûter sera offert et un atelier plein de surprises attend les enfants.



Réservation indispensable avant le 20/12 à 16h à la caisse du cinéma ou au 01 43 00 11 38



NOUVEAU LOGO, MÊME QUALITÉ

Votre cinéma "La Fauvette" s'offre une nouvelle fraîcheur en modernisant son logo. Cependant, son exigence de qualité et de proximité reste inchangée. "La Fauvette" se démarque volontairement des gros complexes de cinéma uniformes. Par sa programmation, attentive à la qualité de l'œuvre et présentant un souci de variété et d'équilibre chaque semaine : un film jeune public, un film tout public, familial ou commercial et un ou deux films classés "Art et Essai".

Mais son exigence de qualité se décline sur d'autres aspects : parce que le film est roi, le cinéma ne diffuse pas de publicité, ni ne vend de confiseries. Les spectateurs peuvent donc profiter pleinement du film sans être dérangés par des bruits intempestifs ou des écrans publicitaires interminables.

De plus, La Fauvette met un point d'honneur à pratiquer une politique tarifaire accessible à tous. De fait, elle propose une tarification à 5,50 euros le billet plein tarif et des "cartes 5 places" qui ramènent le ticket à 3,90 euros.

Enfin, pour profiter au maximum de l'œuvre en elle-même, le cinéma possède les technologies numériques dernier cri, y compris la technologie 3D.

La vocation du cinéma La Fauvette est simple mais ambitieuse : un cinéma de qualité, accessible à tous.

PROCHAINE SÉANCE CINÉ-CLUB

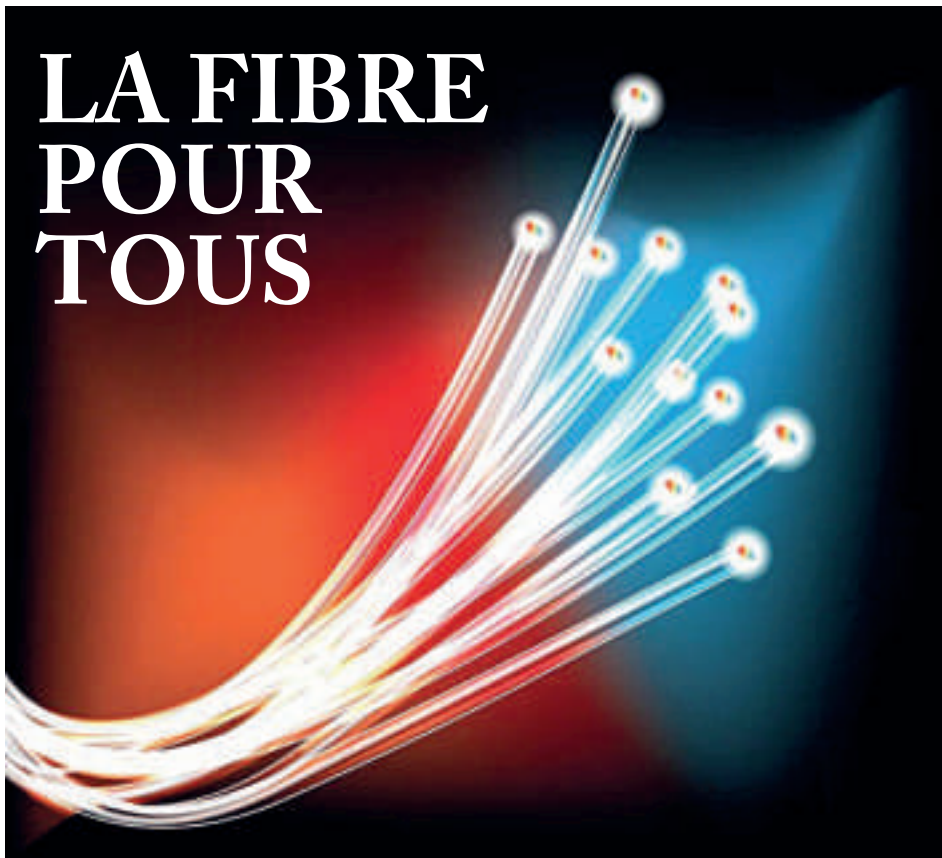
"AU NOM DU PEUPLE ITALIEN" (IN NOME DEL POPOLO ITALIANO)

Comédie italienne de Dino Risi réalisée en 1971 avec Vittorio Gassman et Ugo Tognazzi
La séance sera présentée par Cécile Tourneur, docteur en Esthétique, Sciences et Technologie du Cinéma et de l'Audiovisuel à Paris 8

Jeudi 18 décembre à 21h



Cinéma "La Fauvette"
 21 avenue Daniel Perdrigé
 93360 Neuilly-Plaisance.
 Infos www.mairie-neuillyplaisance.com



LA FIBRE POUR TOUS



Au terme des discussions entre la Municipalité et les Opérateurs Telecom (DEBITEX et SFR), un accord a été trouvé sur le déploiement de la fibre optique à Neuilly Plaisance.
Le chantier pour les particuliers devrait débuter en 2015.
À l'issue de celui-ci, tous les Nocéens auront accès à la Fibre Optique (Zones pavillonnaires et Immeubles).

Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'avancement des travaux.

Quant aux entreprises, le chantier de déploiement vient de s'achever. Elles seront contactées très prochainement concernant les modalités de raccordement à ce réseau de Fibre Optique.

PROLONGEMENT DE LA LIGNE DE MÉTRO NUMÉRO 1

L'Association "Métro Rigollots Val de Fontenay" milite depuis de nombreuses années pour un prolongement de la ligne de métro N°1 depuis le château de Vincennes jusqu'au carrefour des Rigollots.
Grâce à celle-ci, le projet a pu être validé par le comité de Pilotage en juillet 2013 puis par le STIF, en décembre de la même année.

Aujourd'hui, le projet d'extension est entré dans sa **phase de concertation**. Aussi une réunion publique est-elle prévue le mercredi 17 décembre à 19h30, à l'école Michelet, 1 rue Alfred de Musset à **Fontenay-sous-Bois**.

Soutenez ce projet et donnez votre avis sur le site de la concertation.

Contacts utiles :

- Site de la concertation : <http://www.val-de-fontenay.metro-ligne1.fr/>
 - Site de l'association "Métro-Rigollots-Val de Fontenay" : <http://www.metroauxrigollots.fr/>
- Contact : M. Bernard GOBITZ, vice-Président : 06 62 17 58 29

Prolongement du Métro ligne 1 à Val de Fontenay

1

Bientôt la concertation

Comment souhaitez-vous être informé ?

Comment souhaitez-vous donner votre avis sur le projet ?

Rendez-vous sur le site Internet dès aujourd'hui
www.val-de-fontenay.metro-ligne1.fr
Exprimez vos attentes sur la concertation

La concertation sur le prolongement de Métro ligne 1 se déroulera du 10 novembre 2014 au 10 janvier 2015. Des rendez-vous avec le public seront organisés et des documents d'information seront à disposition pour votre connaissance du projet.

TENNIS À NEUILLY-PLAISANCE : C'EST OÙ JE VEUX, QUAND JE VEUX

Joueurs de tennis, vous l'avez rêvé: réserver un court en ligne en toute simplicité est possible depuis le site internet de la ville.

Réservez quand vous voulez

Ce service permet à tout moment aux amateurs de tennis de réserver un court très facilement. Il est ouvert à tous, licenciés ou non du club de tennis.

L'amplitude des créneaux de réservation vous permettra de trouver votre heure idéale.

Jouez quelle que soit la météo

En plus des cinq courts extérieurs et intérieurs, la bulle inaugurée il y a un an vient d'être remontée sur le court "Georges Delahaye", à l'initiative de **Dominique PIAT**, Conseiller municipal délégué aux Sports. Celle-ci permet de pratiquer un tennis dans des conditions de luminosité extérieure, tout en bénéficiant du confort d'un court couvert.

La réservation en ligne ne prend que quelques minutes. À l'issue de celle-ci, un reçu vous est envoyé par mail. Il contient toutes les informations pratiques pour finaliser la location de votre court.

Réservations en ligne et informations détaillées sur le site de la ville (mairie-neuillyplaisance.com).



FOYER DE L'AMITIÉ

Nouveauté au Foyer de l'Amitié "l'Escapade", à l'initiative d'**Evelyne BONGARD**, Maire-adjoint délégué aux Affaires générales, au Foyer de l'Amitié "l'Escapade", au Conseil des Aînés : un premier mini-séjour s'est déroulé en Val de Loire du 15 au 16 Octobre. 44 adhérents se sont retrouvés pour une escapade équestre, le Cadre Noir étant particulièrement à l'honneur. Au programme, la visite du Château de Saumur dominant la Loire, puis après un copieux dîner précédé d'une visite de la cave Veuve Amiot offrant quelques dégustations avec modération bien sûr, chacun a pu apprécier les prouesses de l'École Nationale d'Équitation lors de son spectacle de Gala accompagné d'un véritable orchestre...

Le lendemain matin, visite guidée du Haras national et rencontres impromptues avec les stars de la veille : les chevaux... mais aussi leurs cavaliers ! Après avoir longé les bords de Loire, les participants ont déjeuné dans un restaurant troglodyte totalement atypique a ravi les papilles des participants et après quelques achats de vins de Loire, c'est une visite du village troglodyte de Rochemenier qui a étonné plus d'un adhérent mais a ravivé également le souvenir pour certains, d'une vie passée quelque peu spartiate.



Le Cadre Noir



Château de Saumur

UN NOËL LITTÉRAIRE AVEC LE 1^{ER} SALON DU LIVRE JEUNESSE

Samedi 13 et dimanche 14 décembre, la salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance accueillera le 1^{er} Salon du Livre Jeunesse organisé par la ville en partenariat avec "ITAK Editions". Une trentaine d'éditeurs indépendants, spécialisés dans l'édition de livres destinés à la jeunesse, seront présents et dévoileront leurs dernières nouveautés.

Entre romans, BD, livres d'éveil et de jeux, mangas et bien d'autres... ce salon offre un très grand choix d'ouvrages pour les enfants âgés de 0 à 18 ans. Pour profiter pleinement de ce salon, à l'approche des fêtes de fin d'année, la ville de Neuilly-Plaisance et les éditions "ITAK" mettent en place l'opération "Un Noël de Lecture". En effet, des chèques de réduction d'une valeur de 1 € ou 2 € seront distribués devant les écoles, commerces et lieux culturels de Neuilly-Plaisance mais aussi disponibles sur le site internet de la ville ou sur le Facebook de l'événement.

Dessiner "en live"

Lors du Salon du Livre Jeunesse de Neuilly-Plaisance, une tablette graphique sera mise en place et permettra au public de faire preuve de créativité et de dévoiler ses talents d'artiste en imaginant le visuel du 2^{ème} Salon du Livre Jeunesse de Neuilly-

Plaisance. Des créations que l'on pourra découvrir "en live" sur l'écran géant de la salle des Fêtes. Une expérience artistique et interactive pour les enfants comme pour les parents !

1^{er} Salon du Livre Jeunesse

Samedi 13 décembre de 10h à 19h

et dimanche 14 décembre de 10h à 18h

ENTRÉE GRATUITE

Salle des Fêtes

11 avenue du Maréchal Foch

93360 Neuilly-Plaisance

Renseignements au 01 43 00 96 16 ou

sur www.mairie-neuillyplaisance.com

Facebook : <http://www.facebook.com/SalondulivrejeunessedeNeuillyPlaisance>



Ce chèque est valable pour un achat égal ou supérieur à 10€ lors du 1^{er} Salon du Livre Jeunesse de Neuilly-Plaisance auprès des éditeurs participant à l'opération "Un Noël de lecture". Offre non cumulable.



Ce chèque est valable pour un achat égal ou supérieur à 20€ lors du 1^{er} Salon du Livre Jeunesse de Neuilly-Plaisance auprès des éditeurs participant à l'opération "Un Noël de lecture". Offre non cumulable.

CA BOUGE AVEC ORBIS ET PANTHERS !

Forts de leurs talents et de leurs notoriétés, les groupes ORBIS et PANTHERS ont réalisé un concert des plus festifs !

Vendredi 28 novembre, l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale accueillait deux groupes Trop Plein de Sons, ORBIS et PANTHERS, pour une soirée 100% rock. Ultra motivés, ces derniers ont su faire passer leur énergie au public venu en nombre.

Pour le plus grand plaisir des spectateurs, les groupes ont présenté en avant-première leurs dernières compositions issues de leurs influences grunge, pop-rock et hard-rock.



Une salle comble de Nocéens enflammés !



PANTHERS

Pour clore cette année riche en concerts et découvertes, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 19 décembre à 20h30 à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale pour le dernier concert de l'année. En 2015, Trop Plein de Sons fête ses 10 ans. Tous les groupes vous donnent rendez-vous pour une nuit 100% LIVE et Dj Set, le samedi 31 janvier 2015 à la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance. Lors de cette soirée vous pourrez découvrir la qualité et la diversité des groupes membres de Trop Plein de Sons.



ORBIS

En pleine création de son premier album ORBIS, lance un appel aux dons sur le site internet KISS KISS BANG BANG pour permettre le financement de ce dernier. Si vous souhaitez vous joindre à ce projet rendez-vous sur www.kisskissbankbank.com/orbis-1er-album-dice-are-cast.

3^{ÈME} JOURNÉE LITTÉRAIRE

Samedi 29 novembre, près de 230 participants se sont prêtés au jeu de nos désormais traditionnelles dictées à l'occasion de la 3^{ème} Journée Littéraire. En effet, 3 dictées spécialement concoctées pour les CM1/CM2, Collèges ou Inter-générationnelles, ont permis de réunir de nombreux Nocéens de tous âges dans une ambiance studieuse mais néanmoins conviviale. Tous ont planché sur des textes ayant pour thématique "Mythes et Légendes", de quoi faire voyager les participants vers des mondes inconnus à travers des mots parfois énigmatiques. En effet, certaines difficultés grammaticales ou orthographiques n'ont pas manqué d'en déstabiliser certains.

Après correction des copies par le Conseil des Aînés et le Comité de lecture, les résultats ont été dévoilés le mardi 9 décembre à 19h à la Salle des Fêtes. Lors de cette remise de prix, le "Prix Goncourt nocéen" et les résultats du Concours de Nouvelles seront également connus.

Alors qui seront les meilleurs élèves de notre grande classe ?



Les résultats seront communiqués au prochain numéro

CONCERT DU GROUPE VOCAL TONALITÉS



Dimanche 7 décembre à 16h, la scène de la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance a accueilli plus de 40 choristes pour un concert exceptionnel.

Composé de choristes amateurs, le groupe vocal Tonalités vous a proposé un concert exceptionnel de chansons françaises à 4 voix mixtes : soprane, alto, ténor et basse. L'association attache une attention particulière à interpréter des chansons dans lesquelles chaque génération peut se reconnaître. La mise en scène du concert était réalisée par Laurent SOFFIATI. Avec au piano, Vincent GAILLARD, le tout orchestré par Geoffrey BOUTHORS. En plus d'être original, le concert se voulait aussi caritatif. En effet, l'ensemble des fonds a été reversé à l'Association Française du Syndrome de RETT.



LE SAVOIR À PORTÉE DE CLIC

Le nouveau service en ligne Toutapprendre.com, offert par la Bibliothèque municipale "Guy de Maupassant", vous permet d'accéder directement de chez vous, 24h/24 et 7jours/7, si vous êtes abonnés à la bibliothèque, aux services suivants :

- Avec TraveTalk, vous pouvez apprendre l'anglais, l'espagnol, l'italien et bientôt l'allemand, en 120h de cours. Des exercices et révisions spécialement conçus pour les enfants vous sont également proposés en anglais.
- Maxicours vous permet de réviser et de vous évaluer dans toutes les matières, du CP à la Terminale. C'est un programme complet de soutien scolaire conforme à l'Éducation Nationale.
- Vous êtes un futur conducteur, vous pouvez vous entraîner au Code de la route. Cette formation se compose de plusieurs heures de cours, de 1400 questions conformes au permis probatoire et de tous les panneaux officiels du Code de la route, classés par catégories.

Vous êtes abonné à la Bibliothèque :

- Accédez au formulaire de pré-inscription sur la page "Bibliothèque" du site de la Ville.- Remplissez le formulaire et vous recevrez, dès validation de votre inscription, un mail récapitulatif de votre identifiant et votre mot de passe.
- Accédez au service en ligne en cliquant sur le logo "toutapprendre.com" visible sur la page Bibliothèque du site de la Ville, ou directement à l'adresse : <http://biblio.toutapprendre.com>

Si vous n'êtes pas abonné à la Bibliothèque, il vous faudra prendre une inscription annuelle pour pouvoir accéder aux différents cours.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Bibliothèque au 01 43 00 30 30

LES "24 HEURES DU BADMINTON" !

Le samedi 6 décembre 12h au dimanche 7 décembre 12h, ont eu lieu "Les 24 heures du Badminton" lancées par l'association nocéenne "Esprit Badminton", au Gymnase du Bel Air à Neuilly-Plaisance.

Seuls, entre amis ou en famille, de nombreux Nocéens se sont défiés et ont découvert le badminton ! En plus d'être sportif et ludique cet événement se voulait aussi solidaire. En effet, à cette occasion, 1 000 € ont été récoltés des 300 participants et reversés à l'association "Envol-Loisirs" qui a pour objectif de favoriser l'accès aux loisirs, à la culture, au sport, à la vie sociale des personnes atteintes d'un Trouble Envahissant du Développement et tout autre handicap mental nécessitant l'adaptation de l'activité.



"LA GUERRE DE 14/18 À TRAVERS LA LITTÉRATURE" (LECTURE À 4 VOIX) - VENDREDI 12 DÉCEMBRE 20H30

Aborder la guerre 14-18 en faisant entendre la voix d'écrivains, de poètes, de chanteurs, de photographes qui en ont saisi les instants tragiques, c'est mettre en exergue l'humanité et l'inhumanité de cette guerre et de toutes les autres. Tel est le choix pris par l'associa-



tion "Eclats d'Echos" qui propose une lecture de quelques-uns de ces textes à travers les voix de Joëlle Aubert, Inès Dalery, Didier Hubeau et Bernard Julien.

Espace Plaisance-Bibliothèque municipale, 11 rue du Général de Gaulle à Neuilly-Plaisance. Entrée libre, réservation obligatoire. Nombre de places limité. Réservation obligatoire sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou au 01 43 00 96 16 poste 382

FAITES LE TOUR DU MONDE AVEC L'HEURE DU CONTE

Samedi 6 décembre à 16h30, la Bibliothèque municipale vous a proposé un voyage initiatique à travers les contes. Entre désert et montagne, vos bibliothécaires ont usé de leurs talents de conteuses, pour vous emmener à la

découverte de différents univers et à la rencontre de personnages tous aussi surprenants les uns que les autres. Accessible dès 6 ans, cette Heure du Conte, a constitué une invitation à l'évasion et aux rêves.



NEUILLY-PLAISANCE VILLE FLEURIE

L'Association "Neuilly-Plaisance Ville Fleurie" propose un voyage en Corse à travers un circuit de 8 jours et 7 nuits.

- **Dates :** du mercredi 9 septembre au mercredi 16 septembre 2015
- **Transport :** Par avion Paris-Ajaccio-Paris.
- **Renseignements et inscriptions :** Dès maintenant pour cause de réservations Avion + Hôtel
- **Contact :** M. Paul HERVIOU,
12 rue de la Marne
93360 Neuilly-Plaisance
Tél : 06 82 48 36 20



La Corse

LA PYRALE DU BUIS



Buis malade

La Pyrale du Buis est un petit papillon de nuit dont la chenille dévore les feuilles de cet arbuste d'ornement.

L'insecte, originaire de Chine, s'est implanté en France en 2008 et occasionne de gros dégâts dans 51 départements. Ses grosses périodes de ponte sont au Printemps et en septembre.

Les signes visibles que votre buis est atteint sont les suivants : celui-ci devient marron et ses feuilles se dessèchent et ont tendance à tomber ; vous observez également une présence de toiles et de cocons tissés à sa base ; vous voyez des chenilles vertes et des papillons volant autour de votre buis, une fois la nuit tombée.

Il faut alors agir sans attendre et plusieurs solutions existent :

- Utiliser un produit "Bio" qui paralyse mortellement la chenille mais qui ne touche pas les œufs.

Il faut donc renouveler le traitement deux à trois fois, à trois semaines d'intervalle.

- Utiliser un insecticide chimique, grâce à un pulvérisateur à air pulsé mais qui doit être appliqué le soir à une heure tardive.
- Passer ses buis au jet d'eau sous-pression en période de beau temps, ce qui a pour effet de tuer chenilles et œufs sans recours aux pesticides.
- Cependant, la solution la plus écologique consiste à procéder au ramassage manuel des chenilles qui ne sont pas urticantes et cela, tous les mois.



Enfin, il est interdit de placer les buis malades dans les bacs à déchets verts puisque les végétaux qui s'y trouvent doivent être utilisés pour le compostage.

LA VILLE SE LANCE DANS L'ÉLABORATION DE SON PLAN LOCAL D'URBANISME

Lors du conseil municipal du 18 septembre 2014, la ville a décidé, sur présentation de **François MARTINACHE**, Maire-adjoint délégué à l'Urbanisme, au Développement durable, au Grand Paris, aux Transports et à l'Aménagement du Parc intercommunal, de se lancer dans l'élaboration de son Plan Local d'urbanisme (P.L.U.).

Dans le cadre de la conception de ce document, il a ainsi été décidé de poursuivre un certain nombre d'objectifs tels que : préserver les quartiers pavillonnaires, assurer un renouvellement urbain de qualité dans les secteurs de la ville se prêtant à ces évolutions, protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural et environnemental de la commune, développer et soutenir l'activité économique et le commerce de proximité, assurer la diversité des besoins en logements, en commerces et en services des Nocéens, prendre en compte les nouveaux objectifs en matière d'environnement et de développement durable résultant notamment de la loi Grenelle 2.

Plusieurs étapes conduiront à l'approbation définitive, prévue au 1^{er} trimestre 2017, du P.L.U. : réalisation d'un diagnostic du territoire communal, définition d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) et des orientations d'aménagement et de programmation puis élaboration d'un règlement et de documents graphiques qui traduiront les options d'aménagement identifiées par le projet communal. Enfin, le projet de P.L.U. sera arrêté par le conseil municipal pour être soumis à enquête publique.

Une concertation publique se déroulera pendant toute cette phase d'élaboration : il sera ainsi organisé des réunions publiques pour présenter l'état d'avancement du dossier et des informations seront régulièrement publiées dans le magazine municipal ainsi que sur le site internet de la ville.

D'ores et déjà, il est mis à disposition du public, au service urbanisme de la mairie, un registre de concertation permettant pendant toute la durée de la procédure à toute personne de formuler des observations.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En 2015, il sera procédé aux élections départementales et régionales. Pour pouvoir y prendre part, les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans en 2014, doivent être inscrits sur les listes électorales.

Si elle a connaissance de son adresse et de son état-civil fournis par l'INSEE, la mairie informe par courrier le nouvel électeur de son inscription, sans qu'il n'ait de démarche à effectuer. Si toutefois l'inscription n'a pas pu avoir lieu, il est toujours possible de régulariser la situation auprès de la mairie :

- Avant le 31 décembre 2014 pour les jeunes ayant atteint leur majorité pendant l'année ou qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2015
- Avant le 12 mars 2015 pour les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 21 mars 2015.

Les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales peuvent se présenter en mairie, munies du formulaire d'inscription rempli, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (pour les jeunes qui résident encore au domicile familial, une lettre signée des parents suffit).

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie pour savoir si votre inscription sur les listes électorales est effective.

A.T.C.I. vous propose

La nouvelle revue Palace



La plus humoristique des revues parisiennes !

Depuis près de 20 ans, le César Palace Paris illumine les nuits parisiennes avec un spectacle alliant élégance, sensualité et humour.

DIMANCHE 25 JANVIER 2015

75€
Déjeuner spectacle

Renseignements et inscriptions : A.T.C.I.
11 rue du Général de Gaulle (Hall de la Bibliothèque)
Tél : 01 43 00 39 09

A.T.C.I. voyages vous propose.....

Une journée en Pays Dunois

Le matin : Les grottes de FOULON (visite guidée)



Grottes calcaires, naturelles, creusées il y a des millions d'années par les eaux de ruissellement. Site géologique exceptionnel, véritable livre ouvert sur l'histoire de la Terre.

Le midi : Déjeuner dans une salle panoramique lumineuse ouverte sur la Vallée du Loir, taillée dans la roche au XI^e siècle.
(Vue panoramique sur le Château de Châteaudun et la Vallée du Loir)

L'après-midi : Le Château de Châteaudun (visite guidée)



Entre Tours et Chartres, aux confins de la plaine de Beauce et en surplomb de la vallée du Loir. Découvrez une succession d'éléments d'architecture médiévale, gothique et Renaissance d'une authenticité exceptionnelle : le Château de Châteaudun. À voir également les jardins suspendus, uniques en région Centre.

DIMANCHE 11 JANVIER 2015

78€
En grottes de FOULON + le repas de midi + le passage au Château

Renseignements et inscriptions : A.T.C.I. 11 rue du Général de Gaulle (Hall de la Bibliothèque)
Tél : 01 43 00 39 09

AVEC LES IDÉOLOGIES DE GAUCHE, CE SONT NOS ENFANTS QUI TRINQUENT !

Récemment, le Gouvernement de M. HOLLANDE s'est ému du manque cruel d'enseignants en Seine-Saint-Denis. Image du département fortement dégradée, déshérence sociale, violences et insécurité, sont autant d'écueils à l'épanouissement d'une carrière, fut-elle au service de l'enseignement, l'une des plus nobles et respectables causes. Et l'annonce d'un concours spécifique à notre département, n'est pas pour rassurer les parents d'élèves que nous sommes : ce concours spécifique n'est-il pas le stigmate supplémentaire d'un département "ghettoisé" ?

Pourtant, "lui Président" avait annoncé en 2012, la création de 60.000 postes d'enseignants en 5 ans. Belle promesse mais un peu vaine, de l'avis même des experts de ce secteur. Et les chiffres ne peuvent les contredire : avec moins de 4.000 postes d'emplois titulaires créés à mi-mandat, nous sommes très loin du compte !

En même temps que ses renoncements électoraux, le Gouvernement a organisé un "hold-up" sur les finances des mairies en les obligeant à prendre en charge, sur leurs deniers, la réforme des rythmes scolaires. Rappelons-le, cette réforme imposée à Neuilly-Plaisance depuis la rentrée 2014, coûte 600.000 € annuels. Avec cet argent-là, nous aurions pu construire de nouveaux équipements et créer de nouveaux services.

Mais non ! Avec "lui président", l'idéologie prime sur le bon sens. Et comme d'habitude dans ces cas-là, ce sont les familles et les enfants qui trinquent : peu ou pas de professeurs titulaires, des stagiaires qui remplacent... les remplaçants, des écoliers déboussolés et fatigués.

Loin de tout esprit partisan et de toute idéologie, Christian DEMUYNCK s'est au contraire, toujours attaché à promouvoir un "esprit nocéen" et une politique responsable. C'est pourquoi, au-delà des divergences politiques qui nous séparaient, nous saluons M. François LABOULAYE, dont la modération et l'opposition constructive étaient tout particulièrement appréciés au sein du Conseil municipal. Nous souhaitons également la bienvenue à M. Georges SAUNIER qui le remplace.

Les élus de la majorité municipale

DU CHANGEMENT PARMİ VOS REPRÉSENTANTS

Les suffrages en faveur de notre liste de rassemblement menée par le Parti socialiste ont permis l'élection de trois représentants.

François LABOULAYE, dont c'était le second mandat en tant qu'élus de l'opposition, **a décidé de mettre fin à ses fonctions pour des raisons professionnelles**, après sept ans au service de notre ville.

François suivait notamment les questions de budget. Il a remarquablement assumé cette responsabilité, sans sectarisme mais avec rigueur. Grâce à son étude des comptes de notre ville, **il avait attiré l'attention de notre groupe – et, par ses interventions, de la majorité municipale – sur les erreurs budgétaires commises**. En particulier, il dénonçait le manque criant d'investissements, donc de volonté politique, en comparaison à d'autres communes.

A l'occasion de son départ, **nous saluons son implication** au Conseil, à ses commissions, pour la rédaction de cette tribune, les permanences, etc. Un grand merci, donc, pour ce temps donné à notre collectivité, pour cette honnêteté, pour la défense des valeurs de celles et ceux qui ont voté en notre faveur.

Comme cela est prévu, M. Georges SAUNIER le remplacera.

Nocéen depuis plusieurs années, historien des relations internationales, **43 ans, il suivra les mêmes dossiers avec la même curiosité** pour le budget de notre ville, reflet de sa politique.

**Muriel SOLIBIÉDA,
François LABOULAYE,
Valérie SUCHOD**

Vos élus de l'opposition "Une nouvelle énergie pour Neuilly-Plaisance"

G.M.T. ET SERVICES PUBLICS

La rencontre avec de nombreux Nocéens et le débat Public du 17/11 a mis en lumière les dangers bien réels du G.M.T. au niveau local.

Les contrats juteux avec le privé qui se multiplient dans les collectivités en sont un avant goût. Le but de ces procédés est de déposséder les citoyens de leur droit à gérer leurs collectivités en fonction du bien commun.

Nous devons lutter collectivement et reprendre en main notre avenir.

143 collectivités se sont déclarées "hors TAFTA" et 916 000 citoyens ont signé une pétition Européenne (www.collectifstopptafta.org)

Rejoignons-les !

**LISTE NEUILLY-PLAISANCE
CITOYENNE SOLIDAIRE**

www.neuillyplaisance.fr

EMPLOI DES SENIORS

Face à la hausse du chômage, la **Ville de Rosny-sous-Bois** est à l'origine d'un collectif : "le Cercle Avenir Seniors" dédié à l'accompagnement des demandeurs d'emploi de plus de 45 ans.

Cet outil est conçu comme une plateforme visant à faciliter la rencontre entre chefs d'entreprise et demandeurs d'emploi seniors. Gratuit et simple d'utilisation, ce site constitue également un outil d'information sur l'emploi des seniors et sur les activités menées localement par le "Cercle Avenir Seniors".

La **Ville de Neuilly-Plaisance** s'associe totalement à cette démarche et les activités de ce collectif sont pleinement accessibles aux Seniors nocéens demandeurs d'emploi.

Adresse du site : www.cercle-avenir-seniors.fr

NOUVELLE PERMANENCE D'AVOCAT GRATUITE



Depuis le 28 novembre, Maître Roger SANVEE, Avocat, effectue une nouvelle permanence juridique gratuite le 4^{ème} vendredi de chaque mois, de 19h15 à 21h30, à la Maison des Associations 13 avenue Foch à Neuilly-Plaisance.

LES RÉVEILLONS DE LA SOLIDARITÉ : OFFRONS UN REVEILLON A CEUX QUI N'EN ONT PAS !



La Fondation de France organise, du **19 décembre 2014 au 2 janvier 2015**, la 10^{ème} campagne les "Réveillons de la Solidarité" pour permettre aux personnes seules de vivre de véritables fêtes de fin d'années, joyeuses et chaleureuses, grâce aux initiatives menées par des associations de quartier.

L'an dernier, grâce à cette action, 17 000 personnes ont pu réveillonner "comme tout le monde".

Participez à cette démarche de solidarité.

Comment donner ?

Soit en ligne :

www.fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarite

Soit par chèque, libellé à l'ordre de :

"Fondation de France-Réveillons de la Solidarité"

et à envoyer à :

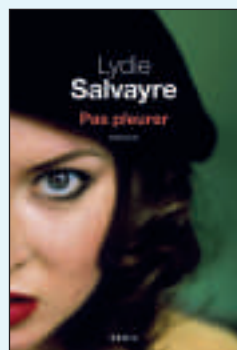
Fondation de France
40 avenue Hoche
75008 PARIS

■ À NOTER / LE LIVRE DU MOIS

LE LIVRE DU MOIS

"Pas pleurer"

Lydie Salvayre, éditions Le Seuil



Lydie Salvayre retranscrit les plus sombres pages de l'Histoire espagnole : la prise du pouvoir par Franco. Deux voix se font entendre dans ce chaos, la voix révoltée de Bernanos qui dénonce la violence et les exactions des Nationaux soutenus par l'Eglise, et celle de Montse, la mère de l'auteure, "mauvaise pauvre" qui participe à l'insurrection libertaire. Montse relate avec légèreté et finesse,

dans un français fortement empreint d'espagnol, les atrocités, les aléas qui ont saccagé sa vie, et ont mené tant d'Espagnols sur les chemins de l'exil. Un personnage très attachant et au caractère fort. Une écriture originale pour ce roman qui éclaire crûment sur la terreur entretenue en Espagne à cette période. Un bel hommage de l'auteure à sa mère et aux victimes des conflits intestins qui conduiront à la guerre civile de 36.

ÉTAT CIVIL

■ NAISSANCES :

Julian LEMAITRE
Kyan MANCÉE
Lustina LEON
Safiya KHELIFA BOUKIR
Anthony RAYOT
CORERA Safiyah
Hayden LATOUCHE
Gabriel GAILLOT
Nijon GUNARATNAM
Gabriela CIPRIANI
Sonia ZAITSEVA
Beyene CHTOUROU

■ DÉCÈS :

Rémi OMNÈS, 61 ans
Paulette VERNA
veuve LETIENNE, 96 ans
Albino DELLAPINA, 78 ans
Joaquim FERREIRA, 77 ans
Mireille PIMOR
veuve LELIÈVRE, 93 ans
Jean-Denis BELLEMÈRE, 61 ans
Micheline LADURÉE
épouse ALLUSSON, 83 ans
Paulette BASTIAN
veuve LAFON, 93 ans
Nordine DELHOUM, 60 ans
Jacqueline VASSEUR
veuve BREAUD, 83 ans
Jean-Claude JALLET, 69 ans
Jean DURAND, 62 ans

“NOSTALGIE CARS PASSION” : VENEZ ROULER DES MÉCANIQUES !

En passant devant la vitrine de “Nostalgie Cars Passion”, on pense avoir une hallucination. Au deuxième coup d’œil, en se pinçant, on ne rêve pas, une superbe Ford Mustang dévisage crânement les badauds. Il faut dire qu’elle n’est pas là au hasard, elle appartient à **M. Jean-Marc VANNIER et Mme Anne-Marie LEFORT**, des passionnés d’automobiles

anciennes de prestige qui ont ouvert leur dépôt-vente en septembre. Leur plus beau coup ? Une Renault 8 Gordini, cette voiture mythique et indémodable des années 60 achetée 30 000 francs à l’époque et cotée 60 000 euros aujourd’hui. “*Cette passion est accessible à toutes les bourses. C’est une question d’amour. Je connais un pilote de Boeing qui est tombé fou amoureux d’une 2 CV*”, affirme **M. VANNIER**.

En plus de connaître très bien le marché des voitures de collection, **M. VANNIER et Mme LEFORT** proposent des prestations de qualité : recherche personnalisée, audit, expertise, restauration, conciergerie. Alors, vous aussi, venez goûter aux odeurs et saveurs des voitures mythiques, écouter leur moteur. Revivre votre jeunesse !



De gauche à droite : **C. DEMUYNCK, J.M. VANNIER et A.N. LEFORT** lors de l’inauguration du magasin le 30 octobre dernier

“Nostalgie Cars Passion”
15 avenue Foch
93360 Neuilly-Plaisance
Contact@nostalgiecarspassion.com
01 43 02 00 80
06 76 94 97 69

CHEZ NADINE, LES NOCÉENS SONT À LA NOCE !

“*Je ne vends pas pour vendre, je veux que mes clientes soient belles*”. C’est par ces mots scandés fièrement que **Nadine AGGOUN** définit son métier, ou plutôt sa passion. Si elle a ouvert sa boutique de vêtements “Le Dressing de Nadine” en octobre dernier à Neuilly-Plaisance, la gérante a officié durant de nombreuses années pour des enseignes de textiles dans le quartier du Marais à Paris, temple du secteur textile en France. Son expérience, il suffit d’échanger quelques mots avec **Nadine AGGOUN** pour comprendre qu’elle est très grande. “*Chez moi, pas de stock, un renouvellement sans cesse des produits, que de la marchandise française*”. Cette ancienne grossiste en textile met un point d’honneur à être aux petits soins pour ses clientes. Petits cadeaux offerts, des tailles allant jusqu’au 56, un choix d’articles varié pour la garde-robe de ses dames et surtout, une botte secrète : “*J’organise des*



Nadine AGGOUN devant son magasin

reloosings intégraux pour les clientes qui le désirent”. Venez jeter un coup d’œil à la vitrine de **Nadine AGGOUN** pour comprendre l’attention qu’elle porte à la

“Le Dressing de Nadine”
32 bis avenue Georges Clémenceau
93360 Neuilly-Plaisance
06 21 19 36 86
n.aggoun@hotmail.fr

CAMILLE : UNE CAVISTE RAVIE

L'œil pétillant, un large sourire, une voix enjouée, **Camille**, la jeune caviste qui vient de reprendre la boutique Nicolas en plein centre-ville, est dingue de son métier et cela se voit. Pousser la porte de cette jeune femme fraîchement diplômée en œnologie, c'est rentrer dans son univers. **Camille** ne vend pas du vin, elle offre des moments de bonheur. *"Le vin a une âme"* glisse-t-elle rêveuse. Elle connaît l'histoire de chaque bouteille qui trône fièrement sur ses présentoirs. Quand un client rentre dans sa boutique, c'est une rencontre entre une personne et un vin. *"Quand un client vient me voir, je lui propose un vin sur mesure, selon sa personnalité, le contexte. Monsieur le Maire par exemple, je lui conseillerais un Vosne-Romané. Un Bourgogne soyeux, rare et fin"*.

La jeune caviste met tout en œuvre pour satisfaire ses clients : prêt de vasque, livraison à domicile, glaces fournies, carte de fidélité. **Camille** insiste sur un point, il y en a pour toutes les bourses. La seule chose sur laquelle elle ne transige pas : la qualité.

"Nicolas"
34 bis, avenue du Maréchal Foch
93360 Neuilly-Plaisance
01 43 00 11 22
www.nicolas.com



Camille dans son magasin



Jamal HADJ derrière son étal

"BOUCHERIE SARA", L'AMOUR DU TRAVAIL BIEN FAIT !

Boucher de père en fils depuis 1946, **M. Jamal HADJ** s'est tourné vers ce métier après avoir réalisé des études en Droit. *"Depuis l'âge de 14 ans, je baigne dans le milieu de la boucherie. Au début, j'assistais mon père pour me faire un peu d'argent de poche, à côté de mes études, puis au fur et à mesure du temps j'ai décidé d'apprendre le métier de boucher"*. En 2001, **M. HADJ** ouvre sa propre boutique. Mais très vite, l'envie d'élargir son activité l'amène à s'installer, en 2002, au Marché de Neuilly-Plaisance. Passionné et très professionnel, **M. HADJ** sélectionne toutes ses viandes afin de ne proposer que le meilleur ! *"Blonde d'aquitaine, agneau de Haute Vienne ou de Corrèze... je travaille uniquement de la viande française et réalise moi-même la transformation afin d'offrir un produit de qualité."* Pour répondre au mieux à vos besoins, la "Boucherie SARA" vous propose de passer vos commandes à l'avance.

"Boucherie SARA"
Jamal HADJ
Marché du Centre de Neuilly-Plaisance
les jeudis et dimanches de 8h30 à 13h
hadj-jamal@hotmail.fr
06 06 55 36 01

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															
B															
C															
D															
E															
F															
G															
H															
I															
J															
K															
L															
M															
N															
O															

Solutions du numéro précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A	E	C	R	I	V	A	I	N	S		C	A	L	E	S
B	N	O	U	V	E	L	L	E		P	R	I	E	R	E
C	C	R		A	N	E		N	O		A	N		R	U
D	Y	S	E	N	G	R	I	N		T	C		C	A	L
E	C	A	C	H	E	T		I	S	C	H	I	A		E
F	L	I		O	R	E	S		A	H	A	N	E	R	
G	O	R	L	E	O	N	I	S	T	E		S	N	O	B
H	P	E	U		I	T	A	L	I	Q	U	E		B	U
I	E		T	A	S		M	A	N	U	S	C	R	I	T
J	D	O	R	S		S	O	L		E	A	U		N	E
K	I	M	I	T	A	T	I	O	N		I	R	A	I	S
L	E	N	N	U	I		S	M	A	L	T	I	N	E	
M		I		C	R	I	E	E		E		T	I	R	S
N	C	U	V	E	E		S	U	I	S	S	E	S	S	E
O	A	M	A	S	S	E		R	O	T	E		E		T

HORIZONTALEMENT

- A - Attachement aux strictes écritures d'une religion
- B - Ancien Aveyron - Célèbre réflexe
- C - Savoir-vivre - Ecole coranique
- D - Début de primaire - Liée - Métal - Prénom masculin d'origine celte
- E - Elle est soutenue devant jury - Propice au sommeil - À doubler pour une prison américaine
- F - Internet Explorer - On y enroule les amarres (pluriel) - Plus au sud qu'à l'est
- G - Gaz - Prophète de l'Ancien Testament
- H - Navigateur internet - Objet de la pensée - Errai
- I - Césium - Après bis - Le foot à Lyon - Sinistres initiales
- J - Volcan japonais - Ile charentaise - Détrôna
- K - Préparer une pâte feuilletée - Surveilla - Manche
- L - Mille-pattes - Patronyme - Secret réservé aux initiés
- M - Petit cours en Corse - Irlande - Oui - 'Avoir' conjugué
- N - Célèbre bataille des Flandres - Note en bas de page
- O - Ainsi qualifie-t-on parfois la moelle (pluriel)

VERTICALEMENT

- 1 - Après la fécondation (botanique; pluriel)
- 2 - Fécondée, elle donne naissance à l'œuf - Petites pièces
- 3 - Nuança - Unité de charge électrique
- 4 - Dérouillons - Ile française - Après le docteur
- 5 - Zone de combat - Théâtre nippon - Préfixe pour le retour - Orient
- 6 - Magnésium - Perpétua
- 7 - Théorie de l'amélioration de la race - Câble marin
- 8 - Négation - Do - Divagation
- 9 - Humides - École polytechnique - Groupe armé djihadiste (sigle)
- 10 - Conversations discrètes - Refusa - Genre littéraire ou cinématographique
- 11 - Il bouchonne les chevaux - Splendides bouilloires !
- 12 - Saouls - Mille-pattes - Après quatre
- 13 - Imposes une culture particulière - Après le RMI - Avalé
- 14 - En Meuse - Frappé
- 15 - Missionnaires

SUDOKU

				7	2				3
3	8							7	4
5		7		4					
7		4			3	9			
				9					
				1	7	5	2	8	
4			2						
			6		1	3			5
8	6	5							2

Solutions du numéro précédent

9	4	6	1	2	8	7	5	2	
3	2	1	4	7	5	8	9	6	
5	8	7	6	2	9	1	3	4	
2	6	9	3	1	4	5	8	7	
7	1	5	8	9	2	4	6	3	
4	3	8	7	5	6	9	2	1	
8	5	4	2	6	1	3	7	9	
1	7	2	9	8	3	6	4	5	
6	9	3	5	4	7	2	1	8	

“ Bonjour. J’ai lu dans le Bulletin municipal de septembre que vous donniez des informations concernant la Caisse d’Allocations familiales de la Seine-Saint-Denis. A ce propos, j’ai entendu dire que l’on pouvait obtenir des renseignements directement sur son smartphone. À qui dois-je m’adresser pour en savoir plus ?

Votre information est bonne. La CAF a effectivement lancé une application mobile dont vous pourrez trouver les modalités ci-contre :



“ Je tenais à vous signaler les aboiements intempestifs et répétés du chien de mes voisins, notamment en leur absence. Je suis allé les voir pour leur signaler cette situation mais rien n’y fait. Je pense que ceux-ci ne sont pas de mauvaise volonté mais tout simplement désinvoltes. Que puis-je faire ?

Vous pouvez évidemment signaler cette nuisance à la police municipale de Neuilly-Plaisance ou au commissariat de Neuilly-sur-Marne (police nationale) dont les numéros vous sont communiqués dans le “Dossier du mois” de ce Bulletin.

Cependant il n’est peut-être pas inutile de faire également un rappel au Civisme. Le Civisme est le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit. Il impose un certain nombre de Droits mais aussi de Devoirs.

Soyons donc soucieux de préserver cette qualité de vie qui fait la réputation de Neuilly-Plaisance.

Comment ? Par un respect du voisinage et des autres, au niveau de la tranquillité, de comportements appropriés, du stationnement de véhicules, des tailles de végétaux, de respect du tri sélectif (domaine où nous sommes en tête dans le département), des distributeurs de sacs pour les déjections canines (Bulletin Municipal de novembre 2014 p.33)... La liste est longue de ces comportements individuels qui conditionnent notre quotidien.

Parce que Neuilly-Plaisance est aussi ce que nous en faisons, préservons “ce vivre ensemble” dans notre Ville.

Du mercredi 3 au mardi 9 décembre

LA LÉGENDE DE MANOLO

(2D et 3D)

Film d'animation américain

de Jorge R. Gutierrez

Durée : 1h27

À partir de 6 ans

Le jeune Manolo est tiraillé entre les attentes de sa famille et ce vers quoi son cœur le porte. Avant de choisir de s'engager sur une voie, il embarque pour une incroyable aventure, qui le conduit dans trois mondes fantastiques, où il lui faudra affronter ses plus grandes peurs.

"Comme ces grandes fresques qui fourmillent de détails et avancent à grande vitesse, l'histoire du jeune Manolo allie l'effervescence de la culture latino à la force des grosses productions US." (Les Fiches du Cinéma)



Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €)
Vendredi 18h45 (3D) - Samedi 14h et 18h15 (3D)
Dimanche 13h45

INTERSTELLAR

(versions française et originale)

Film de science-fiction américain

de Christopher Nolan

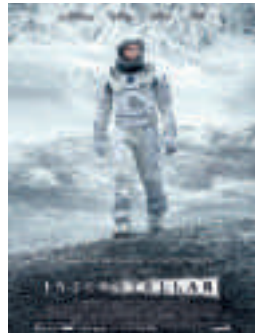
Avec Matthew McConaughey,

Anne Hathaway...

Durée : 2h49 / Tout public

Le film raconte les aventures d'un groupe d'explorateurs qui utilisent une faille récemment découverte dans l'espace-temps afin de repousser les limites humaines et partir à la conquête des distances astronomiques dans un voyage interstellaire.

"Nolan arrache l'amour à ses proportions ordinaires. Il en fait une force capable de traverser toutes les dimensions." (Télérama)



Mercredi 16h - Jeudi 20h30 (v.o)
Samedi 20h30 - Dimanche 15h45
Lundi 16h15 (v.o) et 20h30 (v.o) - Mardi 14h

LA PROCHAINE FOIS JE VISERAI LE CŒUR*

Film policier français de Cédric Anger

Avec Guillaume Canet, Ana Girardot...

Durée : 1h51

Adultes et adolescents

Avec avertissement

Pendant plusieurs mois, entre 1978 et 1979, les habitants de l'Oise se retrouvent plongés dans l'angoisse et la terreur : un maniaque sévit prenant pour cibles des jeunes femmes.

"Incarnées par un Guillaume Canet saisissant, les déviances de ce gendarme psychopathe, inspiré par le tueur en série Alain Lamare, suscitent l'effroi." (aVoir-aLire)



Mercredi 21h - Jeudi 18h - Vendredi 21h - Samedi 16h
Dimanche 19h et 21h15 - Lundi 14h - Mardi 21h

Du mercredi 10 au mardi 16 décembre

PAT ET MAT

Courts métrages d'animation tchèques de Marek Benes

Durée : 40'

À partir de 3 ans

Pat et Mat sont deux amis inséparables qui partagent une passion commune pour le bricolage. Tous deux déploient toute leur énergie et surtout leur imagination pour cela : mais attention aux nombreux rebondissements et cascades !



Tarif unique 3,90 € : Mercredi 16h et 17h
Samedi 17h - Dimanche 16h

GRIZZLY

Documentaire américain

de John C. Reilly

Durée : 1h18

Tout public

Une année de la vie d'une famille d'ours bruns, communément appelés Grizzly, et leur interaction avec la faune voisine: loups, saumons, orques...



Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €) - Vendredi 21h
Samedi 15h - Dimanche 14h15 et 19h - Lundi 16h15

RESPIRE

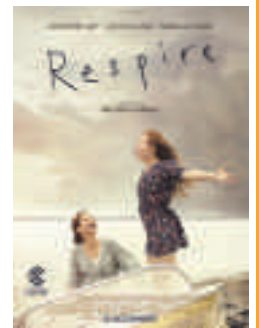
Drame français de Mélanie Laurent

Avec Camille Japy, Lou de Laâge...

Durée : 1h32 / Adultes et adolescents

Charlie, une jeune fille de 17 ans. L'âge des potes, des émois, des convictions, des passions. Sarah, c'est la nouvelle. Belle, culottée, un parcours, un tempérament. La star immédiate, en somme. Sarah choisit Charlie.

"Mélanie Laurent revient avec un deuxième film maîtrisé, entre ombre et lumière." (Écran Large)



Mercredi 18h30 - Jeudi 21h - Vendredi 18h45
Samedi 21h - Dimanche 17h - Lundi 14h et 21h

'71* (version originale)

Drame britannique de Yann Demange

Avec Jack O'Connell, Paul Anderson...

Durée : 1h39

Interdit aux moins de 12 ans

Belfast, 1971. Tandis que le conflit dégénère en guerre civile, Gary, jeune recrue anglaise, est envoyé sur le front. La ville est dans une situation confuse, divisée entre protestants et catholiques. Lors d'une patrouille dans un quartier en résistance, son unité est prise en embuscade. **"La reconstitution est si saisissante que l'on sent presque vibrer le bitume sous les pas des émeutiers."** (Télérama)



Mercredi 21h - Jeudi 18h30 - Samedi 18h30
Dimanche 21h - Mardi 14h et 21h

Programme Cinéma

Décembre 2014

PLEIN TARIF : 5,50 € - TARIF REDUIT : 4,50 €
 (Les séances entre 18h et 19h, moins de 18 ans, étudiants,
 plus de 65 ans et pour tous, les lundis). Tous les mercredis à 14h,
 tarif unique pour tous : 3,20 € - **Séances en 3D : +1 €**

ABONNEMENT : 19,50 € - Carte rechargeable de 5 entrées,
 validité 90 jours, 1 ou 2 entrées par séance
 ABONNEMENT PASSION : 17,40 € - Carte nominative de 6 entrées,
 validité 30 jours, 1 place maximum par séance

**Du mercredi 17
 au mardi 23 décembre**

LES MERVEILLEUX CONTES DE LA NEIGE

Courts métrages d'animation
 britannique de Hilary Audus
 Durée : 50' / À partir de 4 ans
 Un programme de deux films
 d'animation, adaptés de l'œuvre
 de Raymond Briggs : L'Ours et
 Le bonhomme de neige et le petit chien.



Mercredi 14h (ciné-jeunes, tarif unique 3,20 €)
Samedi 16h45
**Dimanche 14h (Ciné-goûter. Réservation
 souhaitable à la caisse du cinéma ou au
 01 43 00 11 38 avant le 20/12 à 16h)**

UN ILLUSTRE INCONNU

Thriller français de Matthieu
 Delaporte
 Avec Matthieu Kassovitz,
 Marie-Josée Croze...
 Durée : 1h58



Adultes et adolescents

Sébastien Nicolas a toujours rêvé d'être quelqu'un
 d'autre. Mais il n'a jamais eu d'imagination. Alors
 il copie. Il observe, suit puis imite les gens qu'il
 rencontre. Il traverse leurs vies. Mais certains
 voyages sont sans retour.

Mercredi 16h - Jeudi 18h15 - Vendredi 18h15
Samedi 21h - Dimanche 18h30
Lundi 21h - Mardi 14h

MARIE HEURTIN*

Drame français
 de Jean-Pierre Améris
 Avec Isabelle Carré...
 Durée : 1h38 / *Tout public*
 Née sourde et aveugle en 1895,
 Marie Heurtin, âgée de 14 ans,
 est incapable de communiquer.



Son père, modeste artisan, se résout à l'emmener
 à l'Institut de Larnay. Là, une jeune religieuse,
 sœur Marguerite, se fait fort de s'occuper d'elle.

Mercredi 18h30 et 21h - Vendredi 21h
Samedi 14h30 - Dimanche 16h15 et 21h
Lundi 14h - Mardi 21h

CINÉ-CLUB :

AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (version originale)

Comédie italienne de Dino Risi
 Avec Vittorio Gassman...
 (1971 - Version restaurée)
 Durée : 1h43 / *Tout public*



Le juge Bonifazi est un honnête
 magistrat ayant une conception très personnelle de
 la justice ; il lutte contre tout ce qui pervertit la
 société : la corruption et la spéculation. En enquêtant
 sur la mort d'une jeune fille, il est amené à interroger
 Santenicito, un riche industriel corrompu...

**Jeudi 21h : Séance présentée par Cécile touneur,
 enseignante cinéma à l'Université Paris 8**
Samedi 18h30 - Lundi 16h15

**Du mercredi 24
 au mardi 30 décembre**

DE LA NEIGE POUR NOËL*

Film
 d'animation
 norvégien
 de Rasmus
 A. Siversten
 Durée : 1h16
 À partir de 5 ans
 Au cours d'un
 hiver sans neige
 dans la petite
 ville de Pinchcliffe, l'inventeur Féodor décide de
 créer un canon à neige ultra-puissant ! Mais rien
 ne passe comme prévu...



Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20€)
Vendredi 14h15
Samedi 14h15 - Dimanche 14h
Lundi 16h - Mardi 16h45

TIENS-TOI DROITE

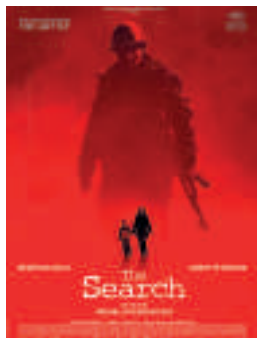
Comédie française
 de Katia
 Lewkowicz
 Avec Marina Foïs,
 Noémie Lvovsky...
 Durée : 1h34
Tout public
 Louise, Sam, Lili.
 Trois femmes qui
 ne se connaissent
 pas mais dont la
 volonté farouche d'évolution va les faire se ren-
 contrer, se rejoindre, se juxtaposer.



Mercredi 15h45 - Vendredi 18h45
Samedi 18h45 et 21h - Dimanche 15h45
Lundi 14h - Mardi 21h

THE SEARCH (version originale)

Drame français
 de Michel
 Hazanavicius
 Avec Bérénice Bejo,
 Annette Bening...
 Durée : 2h14
*Adultes
 et adolescents*
 Le film se passe
 pendant la seconde
 guerre de Tchétchénie, en 1999. Il raconte, à
 échelle humaine, quatre destins que la guerre va
 amener à se croiser.



Vendredi 16h et 21h - Samedi 16h
Dimanche 18h et 21h
Lundi 21h - Mardi 14h

**Du mercredi 31 décembre
 au mardi 6 janvier 2015**

ASTERIX - LE DOMAINE DES DIEUX (2D et 3D)

Film d'animation fran-
 çais
 de Louis Clichy
 Durée : 1h22
 À partir de 5 ans
 Nous sommes en 50
 avant Jésus-Christ ;
 toute la Gaule est
 occupée par les
 Romains... Toute ? Non ! Car un village peuplé
 d'irréductibles Gaulois résiste encore et toujours
 à l'envahisseur. Exaspéré par la situation, Jules
 César décide de changer de tactique...



Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €)
et 16h (3D) - Vendredi 14h et 21h (3D)
Samedi 14h30 et 18h45 (3D)
Dimanche 14h et 18h45 - Lundi 17h (3D)

LA FRENCH

Drame français de
 Cédric Jimenez
 Avec Jean Dujardin,
 Gilles Lellouche...
 Durée : 2h15
*Adultes et adoles-
 cents*
 Marseille. 1975. Pierre
 Michel, jeune magis-
 trat venu de Metz avec
 femme et enfants, est
 nommé juge du grand banditisme. Il décide de
 s'attaquer à la French Connection, organisation
 mafieuse qui exporte l'héroïne dans le monde
 entier.



Vendredi 16h - Samedi 21h - Dimanche 16h
Lundi 14h et 21h - Mardi 16h15

WHITE GOD* (version originale)

Drame hongrois
 de Kornel Mundruczo
 Avec Zsófia Psotta,
 Sandor Zsoter...
 Durée : 1h59
Adultes et adolescents
 Pour favoriser les chiens
 de race, le gouverne-
 ment inflige à la
 population une lourde
 taxe sur les bâtards. Leurs propriétaires s'en
 débarrassent, les refuges sont surpeuplés. Lili,
 13 ans, adore son chien Hagen, mais son père
 l'abandonne dans la rue. Tandis que Lili le
 cherche dans toute la ville, Hagen, livré à lui-
 même, découvre la cruauté des hommes.



Vendredi 18h45 - Samedi 16h30
Dimanche 21h - Mardi 14h et 21h

* Film précédé d'un court métrage. "La Fauvette" est adhérente à l'Agence du court métrage.

CHRISTIAN DEMUYNCK, MAIRE
ET LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITENT DE JOYEUSES FÊTES
ET UNE BONNE ANNÉE 2015

